REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

==========

CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PARTIE (CNSP)

==========

CABINET DU PREMIER MINISTRE

==========

Secrétariat Exécutif du CNEDD

RAPPORT PROVISOIRE SUR L'ANALYSE DU MECANISME D'ECHANGE D'INFORMATIONS SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Financement : ONU Environnement

Août 2025

Table des matières

Liste des tableaux iv

Liste des figures vi

Liste des sigles et acronymes vii

Introduction 1

I. Rappel des objectifs de l'étude et approche Méthodologique 3

1.1 Objectifs 3

1.2 Approche méthodologique 3

3.1. Reunion de cadrage 3

3.2. Revue documentaire et collecte des données 3

3.4. Traitement et analyse de données 4

3.5. Rédaction du rapport provisoire et validation de l'étude 4

II. Rappel sur la stratégie en matière d'échange sur les informations 4

2.1 Vision 5

2.2 Axes stratégiques, objectifs et orientations 5

2.2.1. Axes stratégiques 5

2.2.2. Objectifs et leurs orientations 5

III. Inventaire des systèmes nationaux en matière d'échange d'informations sur la Diversité Biologique 9

3.1 Sites Web 9

3.1.1 Site du Centre d'Échange d'Information sur la Biodiversité 9

3.1.2 Site du centre d'échange sur la prévention des risques Biotechnologiques 10

3.1.3 CHM national et Coopération Scientifique et Technique 11

3.1.2 Site du Protocole de Nagoya 12

3.1.4 Site du Protocole de cartagena 13

3.1.5 Site du CNEDD 14

3.1.6 Site du CNSEE 15

3.1.7 Site du INS 16

3.1.8 Site de BNEE 17

3.1.9 Site du ministère en charge de l'Environnement 18

3.1.10 Site de L'AGRHYMET 19

3.1.11 Site du RECA 20

3.1.12 Site de L'ICRISAT 20

3.1.13 Site de la convention RAMSAR 21

3.1.13.2 Mission du site 22

3.1.13.3 Objectifs du site 22

3.1.14 Site de la Plateforme des Partenaires de la Grande Muraille Verte 22

3.2 Base des données 24

3.2.1 SAISE CNEDD 24

3.2.2 Base de données Mondiale sur les Aires protégés (WDPA) 25

3.2.3 Système d'Information sur les terres restaurées (SITR) 26

3.2.4 Base de données de Gestion Durable des Zones Humides et des Inondations en Afrique de l'Ouest 28

3.2.5 Système d'Information Environnementale au Niger 29

3.3 Plateforme 31

3.3.1 DUDAL-Niger 31

3.3.2 SIMB 32

3.3.3 SIMA 33

3.4 Canaux de Communications 34

3.4.1 Page Facebook Biodiversité Niger 34

3.4.2 Chaine YouTube Biodiversité 35

3.4.3 Instagram 36

3.4.4 LinkedIn 37

3.4.4.1 Description 37

3.5 Autres Outils 38

3.5.2 UN-Biodiversity Lab 39

3.5.3 B-INTACT (Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool) 40

3.5.4 Mécanisme diffusion des informations au ministère de l'Agriculture et de l'élevage 42

4.1 Analyse des sites Web 45

4.2 Analyse des Base des données 47

4.3 Analyse des Plateforme 49

4.4 Analyse des Canaux de Communications 50

4.5 Analyse Autres Outils 51

V. Mesure pour le développement du mécanisme d'échange d'informations, la gestion des connaissances, le partage des données et informations et la coopération scientifiques et technique sur la biodiversité 52

5.1 Sites web 52

5.2 Base des données 54

5.3 plateformes 55

5.4 Canaux de Communications 55

5.5 Autres Outils 56

VI. Mesures pour faciliter la collecte des données et informations sur la biodiversité en utilisant des nouvelles technologies. 57

VII. Proposition des nouvelles orientations stratégie en matière d'échange d'information sur le CHM 58

7.1 Vision de la nouvelle stratégie 58

7.1. Mission de la nouvelle stratégie CHM 59

7.2 Objectifs 59

7.3. Principes de la stratégie 59

7.4 Axes stratégiques et leurs orientations 59

7.4.1 Axe stratégique 1 : renforcement de la coopération scientifique et technique 59

7.4.2 Axe stratégique 2 : renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux 60

7.4.3 Axe stratégique 3 : promotion de la communication et la gestion des connaissances 61

VIII. Modèle conceptuel du nouveau mécanisme d'échange 62

IV. Plan d'action 63

X. Conclusion 71

XI. Recommandations 71

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 72

Annexe ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Termes de référence ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Liste des tableaux

Tableau 1: Analyse des sites web 47

Tableau 2: Analyse des bases de données 49

Tableau 3 : Analyses des Plateforme 50

Tableau 4 : Analyse des Canaux de Communications 51

Tableau 5 : Analyse Autres Outils 52
Tableau 6 : Mesure pour le développement pour les sites web 54
Tableau 7 : Mesure pour le développement pour les bases de données 55
Tableau 8 : Mesure pour le développement pour les plateformes 55
Tableau 9 : Mesure pour le développement pour les canaux de commuications 56
Tableau 10 : Mesure pour le développement autres outils 57
Tableau 11 : Mesures pour faciliter la collecte des données 58

Liste des figures

Figure 1 : Modèle conceptuel du nouveau mécanisme d'échange 6 2

Liste des sigles et acronymes

ANGMV : Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

APA : Accès et Partage des Avantages

APCA : Association pour la Promotion des Cultures Agroécologiques

BCH : Biosafety Clearing House (Centre d'Échange sur la Biosécurité)

CdP : Conférence des Parties

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

CHM : Clearing House Mechanism (Centre d'Échange d'Informations)

CILSS : Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CMS : Content Management System

CNEDD : Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable

CNSEE : Centre National de Suivi Ecologique et Environnemental

CSE : Centre de Suivi Écologique

DaRT : Data Reporting Tools

DGEF : Direction Générale des Eaux et Forêts

DGDT : Direction de la Gestion Durable des Terres

DMN : Direction de la Météorologie Nationale

EIES : Étude d'Impact Environnemental et Social

GBIF : Global Biodiversity Information Facility

GDZHAO : Gestion Durable des Zones Humides en Afrique de l'Ouest

GMES : Global Monitoring for Environment and Security

HC3N : Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

ICRISAT : International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics

INRAN : Institut National de la Recherche Agronomique du Niger

INS : Institut National de la Statistique

MAG/EL : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

MESUDD : Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable

MHAE : Ministère de l'Hydraulique de l'Assainissement et de l'Environnement

NAS : Network-Attached Storage

NGO : Non-Governmental Organization (équivalent anglophone de ONG)

ODD : Objectif de Développement Durable

ODK : Open Data Kit

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel

PAW : Programme d'Action pour les Zones Humides d'Afrique de l'Ouest

PaneGMV : Plateforme des Partenaires de la Grande Muraille Verte

PNA : Plan National d'Adaptation

PTF : Partenaire Technique et Financier

RECA : Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger

RSIS : Ramsar Sites Information Service

SAISE : Système d'Alerte et d'Information pour le Suivi Environnemental

SANAD : Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle Et Développement Agricole Durable

SIG : Système d'Information Géographique

SIMA : Système d'Information sur les Marchés Agricoles

SIMB : Système d'Information sur les Marchés à Bétail

SITRR : Système National De Suivi Et De Gestion Des Terres Restaurees Et Réhabilitees

SNIE : Système National d'Information Environnementale

SNPA/DB : Stratégie Nationale et son Plan d'actions sur la Diversité Biologique

SPAN : Système Participatif d'Alerte sur la Nature (présumé, à vérifier si distinct de SPANB)

SPANB : Système Participatif d'Alerte aux Nuisibles et Bio-agresseurs

SPAM : Système Participatif d'Alerte aux Maladies

SRPV : Service Régional de la Protection des Végétaux

SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats

UAM : Université Abdou Moumouni

UN Biodiversity Lab : Plateforme des Nations Unies pour la biodiversité spatialisée

WDPA : World Database on Protected Areas

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et son Plan d'Action sur la Diversité Biologique, le Secrétariat Exécutif du CNEDD a élaboré une Stratégie Nationale en matière d'Echange d'Informations sur la Diversité Biologique (SPACHM, 2014-2020) et son Plan d'action. Cette stratégie CHM a été élaborée conformément aux orientations du plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la Diversité Biologique. Ce constitue un cadre d'action pour tous les pays et parties prenantes qui ont un objectif de sauvegarder la diversité biologique et les avantages qu'elle fournit aux populations du monde. Ce plan est arrivé à terme en 2020 de même que la stratégie nationale et son plan d'action en matière d'échange d'Informations sur la Diversité Biologique.

. Un nouveau cadre mondial (2020-2030) est élaboré et sera adopté à la 15ème conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique. Ce nouveau cadre mondial a défini des nouvelles orientations pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique. Parmi orientations figure la révision des stratégies nationales et leurs plans d'actions sur la Diversité Biologique. C'est pourquoi, le Niger s'est engagé dans la révision de la SPA-CHMen vue de prendre en compte l'ensemble les nouvelles perspectives en matière d'échanges d'informations sur la Diversité Biologique . Il s'agit également de capitaliser les leçons apprises, en particulier le faible niveau de communication et de coopération.

Ainsi, la stratégie va permettre au Niger de répondre à ses engagements dans un monde digital considérablement évolué, où les outils en lignes sont différents, de même que l'utilisation sociale de l'internet afin de mieux profiter des avantages liés aux technologies émergentes pour le développement des mécanismes d'échanges d'informations (CHM) sur la Diversité Biologique.

Dans ce contexte de besoins cruciale des données, informations et des connaissances de haute qualité afin de favoriser et les besoins crucialfaciliter la coopération technique et scientifique, le suivi et l'élaboration des rapports nationaux de haute qualité, le CHM Niger se veut être :

- un outil capable de faciliter la mise en oeuvre de la stratégie nationale et son plan d'action sur la Diversité Biologique en offrant aux acteurs un espace national de travail, qui facilite l'intégration des données et informations nationales sur la biodiversité pour l'élaboration des rapports structurés au niveau national.

- un outil de développement de coopération scientifique et technique: Le CHM est non seulement un outil de communication, d'éducation et de sensibilisation de diffusion des données et informations à grande échelles mais aussi favoriser et faciliter la coopération technique et scientifique, grâce au renforcement des capacités nationales en matière de collecte, stockage, accessibilité, facilité de recherche, visualisation et partage des données, des informations et des connaissances relatives à la biodiversité.

Le CHM devra être plus vivant et interactif avec de nouvelles technologies de l'information notamment, l'utilisation de bases de données, de cartes et de tags automatisés par un mécanismes d'interopérabilité. Cela nécessitera le renforcement des capacités à tous les niveaux et la mise place des réseaux Hautement organisés, bien gérés et dynamique.

- un outil d'aide à la décision, Dans un contexte fortement marqué par les effets des changements climatique et où la biodiversité constitue le support fondamental de la vie, le CHM contribuera à la détermination de thèmes d'intervention prioritaires au niveau national comme l'adaptation basée sur les écosystèmes, les solutions fondées sur la nature , les valeurs socioéconomique de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources biologiques, l'accès à ces ressources et le partage des avantages qui en découlent, la connaissance de la biodiversité et le transfert des technologies.

La présente étude portant sur « l'Analyse du mécanisme d'échange d'informations sur la Diversité Biologique », permettra d'identifier les lacunes en matière d'échanges d'information et proposer des mesures pour son développement. Elle s'articule autour des points suivants :

- Rappel des objectifs de l'étude et approche Méthodologique ;
- Inventaire des systèmes nationaux en matière d'échange d'informations sur la Diversité Biologique
- Analyse des bases des données sur la biodiversité au Niger
- Mesures pour le développement du mécanisme d'échange d'informations, la gestion des connaissances et la coopération scientifiques et technique sur la biodiversité ;
- Mesures pour faciliter la collecte des données et informations sur la biodiversité en utilisant des nouvelles technologies.

I. Rappel des objectifs de l'étude et approche Méthodologique

1.1 Objectifs

L'objectif global est de contribuer à la révision de la SNPA/DB. De manière spécifique il s'agit de :

- ✓ Réaliser un inventaire des systèmes nationaux en matière d'échange d'informations sur la biodiversité ;
- ✓ Analyser les systèmes nationaux en matière d'échange d'information sur la biodiversité en faisant ressortir les lacunes et insuffisances en matière de partage des données et informations sur la biodiversité au Niger ;
- ✓ Inventorier les bases des données en lien avec la Diversité Biologique ;
- ✓ Étudier les possibilités du développement du mécanisme d'échange d'informations, la gestion des connaissances et la coopération scientifiques et technique sur la biodiversité ;
- ✓ Proposer des mesures pour améliorer le système national d'échange d'information sur la biodiversité ;
- ✓ Proposer des mesures pour faciliter la collecte des données et informations sur la biodiversité en utilisant des nouvelles technologies.

1.2 Approche méthodologique

Pour atteindre les objectifs définis dans le cadre de cette étude une analyse documentaire approfondie est réalisée. La méthodologie retenue s'articule autour de quatre (04) étapes :

- ✓ Réunion de cadrage avec le commanditaire ;
- ✓ Revue documentaire et Collecte des données ;
- ✓ Traitement et analyse des données collectées ;
- ✓ Rédaction du rapport.

3.1. Reunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée entre le consultant et l'équipe du Secrétariat Exécutif du CNEDD afin de clarifier les objectifs de l'étude, les résultats attendus ainsi que les livrables à produire.

3.2. Revue documentaire et collecte des données

Cette étape a consisté à rassembler l'ensemble de la documentation nécessaire à la collecte des données. il s'agit entre autres : de la SNPA -CHM 2020-2030, Stratégie National-Plan d'Actions-CHM-Niger et des dispositifs numérique existants, notamment le site du Centre d'Échange d'Informations (CHM), le site web du CNEDD et la base de données SAISE. Pour compléter cette revue documentaire, des entretiens téléphoniques et direct ont été menés avec les parties prenantes (le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, la Direction de la cartographie de la

Direction Général des Eaux et Forêt, ONG Karkara, universités, institutions de recherche, et la société civile) afin de recueillir des informations sur leurs mécanismes actuels d'échange d'informations.

3.4. Traitement et analyse de données

Cette étape a pour objectif d'examiner de manière approfondie les données et informations collectées afin d'examiner les principales insuffisances du système national d'échange d'informations sur la biodiversité. L'analyse a porté sur les capacités de ce système avec les besoins en matière d'échange d'informations pour la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité, en mettant en lumière les résultats obtenus, les défis persistants, ainsi que les opportunités à exploiter pour renforcer l'efficacité du dispositif existant.

Par ailleurs, une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités du système national d'échange d'informations sur la biodiversité est conduite afin d'évaluer ses capacités actuelles et les besoins pour son développement.

Cette analyse a servi de base pour formuler des propositions d'améliorations en vue de renforcer le mécanisme de collecte, de diffusion et de partage des données et informations sur la biodiversité.

3.5. Rédaction du rapport provisoire et validation de l'étude

La phase de rédaction du rapport a consisté à compiler les informations recueillies, afin de produire un rapport provisoire qui va être soumis à un atelier de validation par les parties prenantes. A l'issue de cet atelier de validation, le document final prenant en compte les amendements apportés par les participants sera produit.

II. Rappel sur la stratégie en matière d'échange sur les informations

Le Niger a mis en place son CHM national le 12 mars 1999, grâce à l'appui de l'Institut

Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) et a officiellement lancé son site

CHM et nommé un Point Focal Opérationnel du CHM. Ce site a été lancé à l'adresse

front page suivante : http://bch-cbd.naturalsciences.be/niger/ner-eng/default.htm . En

2005, le CHM-Belge a mis en place un Portail Toolkit (PTK) pour le Développement

des CHM nationaux dans le cadre du partenariat CHM de la Convention sur la

Diversité Biologique. Ainsi, le responsable du CHM du Niger a subi une formation de

mise à niveau sur le PTK et son nouveau site est devenu http://ne.chm-cbd.net

2.1 Vision

Au regard de la vision du Cadre Mondial sur le DB et les besoins nationaux en matière de partage des données et informations sur la Diversité Biologique, la stratégie CHM du Niger a pour vision: « ***''D'ici à 2030, les données et informations sur la Diversité Biologique sont fournies à tous les acteurs grâce à des outils, les méthodes, les innovations, les technologies et les meilleures pratiques et un rapportage structuré pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique afin de mieux contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du nouveau cadre mondial 2020-2030 sur la Diversité Biologique.».***

Son Plan d'actions comprend axes stratégiques, les objectifs et les orientations formulés. Les responsables au premier plan sont essentiellement les acteurs intervenants dans la gestion de la biodiversité. Il est supposé que le maximum d'actions doive être réalisé selon le délai précisé dans l'objectif. Les indicateurs de performance sont également fournis.

2.2 Axes stratégiques, objectifs et orientations

2.2.1. Axes stratégiques

La mise en œuvre de la vision nationale de la stratégie se fera à travers les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique 1 : collecte et diffusion d'une manière efficace et efficiente des données, informations, connaissances, outils et technologies pour la mise en œuvre de la CDB et ses protocoles ;

Axe stratégique 2 : développement du mécanisme d'échange d'information en matière de Biodiversité ;

Axe stratégique 3 : développement de la coopération scientifique et technique ;

Axe stratégique 4 : renforcement de la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la stratégie en matière d'échange d'informations. Pour opérationnaliser les 4 axes stratégiques retenus, 8 objectifs ont été définis. Chaque objectif comprend des orientations stratégiques à partir desquelles des actions sont définis.

2.2.2. Objectifs et leurs orientations

Axe stratégique 1

Objectif 1 : *D'ici à 2025, mettre à la disposition des institutions, des organisations, des communautés locales, du secteur privé et des partenaires des données, informations, des*

connaissances, outils et technologies pour une meilleure intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans les politiques, plans et programmes sectoriels.

Orientations stratégiques :

- ✓ Accroissement de la conscience du public sur les valeurs socio-économique la diversité biologique et sur les mesures à prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable ;
- ✓ Conscientisation de toutes les parties prenantes sur l'importance de l'intégration de la biodiversité et les services des écosystèmes dans tous les secteurs ;
- ✓ renforcement du mécanisme du rapportage sur la Stratégie et Plan d'Actions de la biodiversité

Objectif 2 : *D'ici à 2025, mettre à la disposition de toutes les parties prenantes des données et informations sur les bonnes pratiques de gestions durable de la biodiversité, les pressions, les menaces, état et tendance sur la biodiversité au niveau national.*

Orientations stratégiques :

- ✓ Facilitation de l'adoption des mesures incitatives positives et l'élimination des subventions néfastes en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique ;
- ✓ facilitation à la mise en œuvre des plans de gestion durable de la Biodiversité et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et de l'accès aux meilleures pratiques pour la conservation de la biodiversité ;
- ✓ Identification des écosystèmes naturels nécessitant des mesures strictes de protection et participation à la réduction de la dégradation et la fragmentation des habitats naturels.

Objectif 3 : *D'ici à 2025, mettre à la disposition des institutions, des organisations, des communautés locales, du secteur privé et des partenaires des informations relatives à l'utilisation des ressources biologiques/génétiques pour renforcer le partage juste et équitable des bénéfices découlant de leur utilisation afin de faciliter la mise en œuvre du protocole de Nagoya et du protocole de cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques au Niger.*

Orientations stratégiques :

- ✓ Facilitation à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;
- ✓ Soutien à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, y compris par l'échange de connaissances scientifiques, techniques;
- ✓ Contribution au développement de la coopération scientifique et technique sur la mise en œuvre du protocole de Nagoya et de Cartagena ;

- ✓ Partage d'informations sur la mise en œuvre du protocole de Nagoya et du protocole de Cartagena.

Axe stratégique 2 *:*

Objectif 1 : *D'ici à 2023, développer le site web du CHM/Bioland du Niger.*

La mise en œuvre de cet objectif se traduit par les orientations suivantes :

Orientations stratégiques :

- ✓ recherche et exploitation des données non encore publiées ou peu connues au Niger ;
- ✓ renforcement de la synergie entre les acteurs en charge de gestion de la biodiversité ;
- ✓ utilisation des bases des données modernes
- ✓ facilitation de la recherche sur la biodiversité à travers la mise à disposition des données probantes et scientifiques ;
- ✓ collaboration avec les masses médias dans la diffusion des données et informations ;
- ✓ Collecte et mise en ligne de toutes les données et informations sur la biodiversité.

Objectif 2 : *D'ici à 2023, mettre en place et développer un système pérenne de collecte des données et informations sur la biodiversité.*

La mise en œuvre de cet objectif se traduit par les orientations stratégiques suivantes :

Orientations stratégiques :

- ✓ utilisation des outils et technologies nouvelles et performants d'échange d'informations sur la Diversité Biologique ;
- ✓ mise en place d'un espace de travail pour le partage des données et informations sur la Diversité Biologique ;
- ✓ développement du réseautage au niveau national.

Axe stratégique 3 :

Objectif 1 : *D'ici à 2023, développer et renforcer les réseaux d'échange d'information en matière de Diversité Biologique.*

Orientations stratégiques :

La mise en œuvre de cet objectif se caractérise par

- ✓ développement et renforcement des réseaux nationaux d'échange d'informations à travers le CHM/Bioland ;
- ✓ information et facilitation de la participation d'experts nigériens dans des réseaux d'échange d'informations en matière de Diversité Biologique ;
- ✓ établissement d'un partenariat avec les réseaux existants ;
- ✓ renforcement du transfert de technologie ;

Objectif 2 : *D'ici à 2023, développer, renforcer et faciliter le transfert de technologie et la coopération scientifique et technologique*

-Orientations stratégiques :

- ✓ renforcement du transfert de technologie ;
- ✓ développement et renforcement de partenariat entre les institutions nationales œuvrant dans le domaine de la biodiversité ;
- ✓ développement et renforcement de la coopération scientifique et technique avec les partenaires étrangères pour le renforcement des capacités au niveau national

Axe stratégique 4 :

Objectif 1 : *D'ici 2025, mettre en place un mécanisme de mobilisation des*

Ressources financières pour le CHM

Orientations stratégiques :

- ✓ élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de mobilisation des ressources financières pour la biodiversité ;
- ✓ facilitation de la prise de conscience des décideurs sur le rôle et l'importance du
- ✓ CHM ;
- ✓ renforcement du cadre collaboration avec les pays, les organisations, les institutions soutenant l'échange d'informations sur la biodiversité ;
- ✓ identification des initiatives de financement de la biodiversité au niveau national ;
- ✓ promotion des valeurs économiques de la biodiversité et de la comptabilité écosystémique ;
- ✓ intégration de la biodiversité dans tous les secteurs ;

- ✓ valorisation de mécanisme de financement du FEM dans le domaine de la biodiversité et le CHM.

III. Inventaire des systèmes nationaux en matière d'échange d'informations sur la Diversité Biologique

3.1 Sites Web

3.1.1 Site du Centre d'Échange d'Information sur la Biodiversité

3.1.1.1 Description

Le CHM Niger est une plateforme nationale d'information créée dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).
Elle constitue une passerelle d'échange d'informations entre les acteurs impliqués dans la protection et la gestion durable de la biodiversité au Niger.

Accessible à tous – décideurs, chercheurs, ONG, étudiants, partenaires techniques et citoyens – le CHM centralise des données fiables, actualisées et vérifiées sur :

- ✓ les espèces animales et végétales du Niger,
- ✓ les écosystèmes naturels et leur statut,
- ✓ les politiques nationales, lois, stratégies et plans d'action,
- ✓ les initiatives, projets et rapports nationaux en lien avec la biodiversité,
- ✓ les acteurs, partenaires et institutions engagés dans la conservation.

3.1.1.2 Mission

- ✓ Faciliter l'accès à l'information environnementale au service de la connaissance, de la sensibilisation, de la recherche et de la gouvernance.
- ✓ Assurer la transparence et la diffusion structurée des données nationales sur la biodiversité.
- ✓ Renforcer la mise en œuvre de la CDB en offrant une interface opérationnelle de suivi, de communication et de collaboration autour des enjeux liés à la biodiversité.

3.1.1.3 Objectifs

- ✓ Centraliser et diffuser les données sur la biodiversité nigérienne (faune, flore, habitats, zones protégées, etc.).
- ✓ Améliorer la prise de décision à travers la disponibilité d'informations fiables et accessibles.

- ✓ Renforcer la participation des parties prenantes à la mise en œuvre des politiques de conservation.
- ✓ Promouvoir le partage d'expériences et de bonnes pratiques à l'échelle nationale et internationale.
- ✓ Appuyer la production des rapports officiels, notamment les rapports nationaux sur la biodiversité exigés par la CDB.

3.1.2 Site du centre d'échange sur la prévention des risques Biotechnologiques

3.1.2.1 Description

Le BCH est un portail mondial d'échange d'information établi par l'article 20 du Protocole de Cartagena sur la biosécurité.

Il s'agit d'un système distribué et interopérable, administré par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, et alimenté par les pays parties via leurs points focaux nationaux.

Le portail centralise des données scientifiques, techniques, juridiques et opérationnelles sur les organismes vivants modifiés (OVM), couvrant notamment :

- ✓ les décisions nationales (libération, importation, transit),
- ✓ les évaluations des risques et études environnementales,
- ✓ les lois, réglementations et directives nationales,
- ✓ les contacts officiels (points focaux, experts),
- ✓ les ressources de formation, publications, projets de renforcement.

3.1.2.2 Mission

- ✓ Faciliter l'échange d'informations scientifiques, techniques, écologiques et juridiques sur les OVM, et les expériences associées.
- ✓ Aider les pays partis à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena, en tenant compte des besoins spécifiques des pays en développement, des petits États insulaires, et des centres de diversité génétique.
- ✓ Renforcer les capacités nationales, via des formations, des guides, et la participation aux forums régionaux.

3.1.2.3 Objectifs

- ✓ Centraliser les informations nationales sur les OVM : lois, décisions, évaluations des risques, structures de gouvernance.
- ✓ Structurer et coder les données grâce à des métadonnées standardisées, multilingues, facilitant la recherche et la comparaison.
- ✓ Assister les pays à communiquer efficacement, via un portail sécurisé où les points focaux peuvent soumettre et mettre à jour leurs données.
- ✓ Soutenir les pays en développement dans leur participation technique, à travers des initiatives de formation menées notamment par des partenaires comme la Belgique et la FAO.
- ✓ Garantir la conformité avec le Protocole, notamment l'obligation de partage préalable d'information avant l'importation ou la dissémination d'OVM à l'international.

3.1.3 CHM national et Coopération Scientifique et Technique

3.1.3.1 Description

Le CHM national est une plateforme nationale d'information scientifique et technique mise en place dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), conformément à son article 18.3.
Il sert de carrefour d'échange de données et de coopération, permettant de centraliser, structurer et diffuser l'information sur la biodiversité au Niger.
Accessible à tous (chercheurs, institutions, ONG, ministères, société civile), le CHM facilite l'interconnexion entre les sources d'expertise nationales et les besoins opérationnels en matière de conservation, de recherche et de renforcement de capacités.

3.1.3.2 Mission

- ✓ Favoriser la coopération scientifique et technique entre les institutions nationales et internationales engagées dans la conservation et la gestion durable de la biodiversité.
- ✓ Mettre à disposition une information actualisée, fiable et structurée pour appuyer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action pour la biodiversité au Niger.
- ✓ Renforcer le lien entre les acteurs locaux et le réseau mondial du CHM, pour promouvoir la transparence, la collaboration et le transfert de connaissances.

3.1.3.3 Objectifs

- ✓ Faciliter le partage de l'information scientifique et technique sur la biodiversité à travers une plateforme centralisée et interopérable.
- ✓ Mettre en relation les besoins nationaux (recherche, expertise, formation) avec les offres disponibles (projets, partenaires, technologies).
- ✓ Appuyer la mise en œuvre du Plan National de la Biodiversité et du Cadre mondial pour la biodiversité (Post-2020) à travers des indicateurs et tableaux de bord.
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs nationaux via des outils de formation, des guides pratiques et l'accès à des ressources techniques.
- ✓ Assurer la conformité aux engagements internationaux, notamment par la diffusion des rapports nationaux, des lois et politiques environnementales.

3.1.2 Site du Protocole de Nagoya

3.1.2.1 Description

Le Protocole de Nagoya est un accord international adopté en octobre 2010 à Nagoya (Japon), dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il vise à encadrer l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA), y compris les connaissances traditionnelles associées à ces ressources.

Le site officiel du Protocole de Nagoya est une plateforme en ligne développée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Il fournit des informations juridiques, techniques et pratiques aux États parties, aux chercheurs, aux entreprises, et aux communautés autochtones pour une mise en œuvre effective du protocole.

3.1.2.2 Mission

La mission du site est de :

- ✓ Servir de point central d'échange d'informations sur l'accès et le partage des avantages (APA).
- ✓ Soutenir la mise en œuvre transparente du Protocole de Nagoya à l'échelle mondiale.
- ✓ Faciliter la coopération entre les différentes parties prenantes (États, institutions de recherche, communautés autochtones, secteur privé).
- ✓ Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable de ses éléments.

3.1.2.3 Objectifs

Les principaux objectifs du site sont de :

- ✓ Diffuser les cadres juridiques nationaux relatifs à l'accès aux ressources génétiques.
- ✓ Publier des permis et certificats délivrés par les pays pour les utilisateurs de ressources génétiques.
- ✓ Assister les utilisateurs et fournisseurs à se conformer aux obligations du Protocole.
- ✓ Favoriser la transparence dans le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources.
- ✓ Renforcer les capacités techniques et juridiques des États parties pour mettre en œuvre le Protocole.

3.1.4 Site du Protocole de cartagena

3.1.4.1 Description

Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques est un accord international adopté en janvier 2000 à Cartagena (Colombie) dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il est entré en vigueur en septembre 2003.

Ce protocole vise à protéger la biodiversité contre les risques potentiels liés aux organismes vivants modifiés (OVM), en particulier ceux résultant de la biotechnologie moderne. Il repose sur le principe de précaution et établit des procédures encadrant le transfert, la manipulation et l'utilisation des OVM.

Le site officiel du Protocole de Cartagena est un portail d'information administré par le Secrétariat de la CDB, destiné à soutenir les États parties et toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Protocole.

3.1.4.2 Mission

La mission du site est de :

- ✓ Faciliter l'échange d'informations scientifiques, techniques, environnementales et juridiques relatives aux OVM.
- ✓ Aider les pays à prendre des décisions éclairées concernant l'importation ou l'utilisation d'OVM.
- ✓ Renforcer la coopération internationale pour la prévention des risques biotechnologiques.
- ✓ Soutenir la mise en œuvre effective du Protocole de Cartagena à l'échelle mondiale.

3.1.4.3 Objectifs

Les principaux objectifs du site sont de :

- ✓ Assurer la transparence dans le développement et la circulation des OVM à travers le monde.
- ✓ Faciliter la mise en œuvre du mécanisme de consentement préalable en connaissance de cause (CPC) pour l'importation d'OVM.
- ✓ Mettre à disposition des pays les outils nécessaires à la surveillance, l'évaluation et la gestion des risques liés aux OVM.
- ✓ Centraliser les informations nationales : lois, réglementations, décisions, contacts nationaux, rapports.
- ✓ Favoriser le renforcement des capacités, notamment dans les pays en développement, pour garantir la sécurité biologique.
- ✓ Promouvoir une approche responsable et éthique de la biotechnologie moderne.

3.1.5 Site du CNEDD

3.1.5.1 Description

Le site officiel du CNEDD est la plateforme numérique du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable du Niger. Il sert de portail d'information, de communication et de partage de ressources liées aux questions d'environnement, de changement climatique, de gestion durable des ressources naturelles et de développement durable au Niger.

Ce site propose des contenus destinés à un large public : décideurs, partenaires techniques et financiers, chercheurs, OSC, journalistes, jeunes et citoyens intéressés par les enjeux du développement durable.

3.1.5.2 Mission du site

La mission du site web est de :

- ✓ Diffuser l'information officielle sur les politiques, projets et stratégies nationales liées à l'environnement et au développement durable ;
- ✓ Faciliter l'accès aux documents de référence (plans nationaux, rapports, conventions, lois, etc.) ;
- ✓ Appuyer la transparence et la visibilité des actions du CNEDD et de ses partenaires ;
- ✓ Encourager la sensibilisation du public sur les enjeux environnementaux et climatiques au Niger.

3.1.5.3 Objectifs

Les principaux objectifs du site sont de :

- ✓ Mettre à disposition une base documentaire numérique (rapports, stratégies, communiqués, lois) accessible à tous ;
- ✓ Servir de relais d'actualités et d'événements en lien avec le développement durable au Niger ;
- ✓ Valoriser les projets, études et initiatives soutenus ou mis en œuvre par le CNEDD ;
- ✓ Créer un lien entre les acteurs institutionnels, techniques et citoyens pour renforcer la gouvernance environnementale ;
- ✓ Assurer une veille sur les conventions internationales et engagements du Niger (COP, ODD, etc.) ;
- ✓ Permettre aux partenaires et usagers d'accéder facilement aux informations de contact, aux outils de planification et aux rapports d'activités.

3.1.6 Site du CNSEE

3.1.6.1 Description

Le site officiel du Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE), hébergeant le Dispositif National de Surveillance Écologique (DNSE), sert de portail centralisé pour la collecte et la diffusion de données écologiques au Niger. Il couvre notamment les observatoires de suivi de la végétation, de la biodiversité, de la lutte contre la désertification et du changement climatique, mis en place sur tout le territoire.

3.1.6.2 Mission

La mission de la plateforme est de :

- ✓ Centraliser et diffuser les données brutes et analysées issues du DNSE, notamment les relevés annuels de végétation et biodiversité.
- ✓ Soutenir la prise de décision environnementale via un appui méthodologique et la mise à disposition d'indicateurs fiables.
- ✓ Assurer la transparence des activités de surveillance écologique au Niger, en tant qu'organe officiel du Ministère de l'Environnement.

3.1.6.3 Objectifs

- ✓ Partager les résultats de la surveillance écologique (végétation, biodiversité) collectés à travers les 9 observatoires nationaux.

- ✓ Alimenter les indicateurs nationaux et obligations internationales, notamment pour les conventions CDB (biodiversité), UNCCD (lutte contre la désertification), et changements climatiques.
- ✓ Proposer une base de données utilisable par les chercheurs, décideurs, bailleurs et parties prenantes pour l'analyse écologique.
- ✓ Faciliter la coordination interinstitutionnelle des activités de surveillance environnementale, notamment avec les observatoires régionaux et partenaires internationaux.
- ✓ Valoriser l'utilisation des données issues de la télédétection et des relevés de terrain dans les politiques publiques, rapports environnementaux et planification nationale.

3.1.7 Site du INS

3.1.7.1 Description

Le site officiel de l'INS est le portail central du Système Statistique National du Niger. Il propose un accès transparent aux données et publications statistiques officielles : résultats de recensements (population, entreprises), enquêtes socio-économiques, indices conjoncturels, comptes nationaux, etc. Il offre également des actualités, calendriers d'enquêtes et ressources méthodologiques.

3.1.7.2 Mission

En tant que plate-forme numérique de l'INS, sa mission est de :

- ✓ Distribuer gratuitement des statistiques officielles fiables, selon les normes internationales.
- ✓ Centraliser la conservation et l'accès aux données générées par les différents services du Système Statistique National.
- ✓ Garantir la qualité des données diffusées, en respectant les meilleures pratiques méthodologiques.
- ✓ Soutenir les utilisateurs (décideurs, chercheurs, partenaires) dans la consultation et l'exploitation des informations statistiques.
- ✓ Promouvoir la transparence et l'accessibilité de l'information statistique publique.

3.1.7.3 Objectifs

Les objectifs principaux de la plate-forme sont :

- ✓ Mettre à disposition une base documentaire riche, incluant recensements, enquêtes nationales, rapports sectoriels, indices, etc.
- ✓ Informer sur les programmes et calendriers des opérations statistiques, facilitant la participation et la coordination.

- ✓ Valoriser les produits statistiques (indicateurs économiques, sociaux, démographiques) via des formats accessibles (PDF, tables, bases de données).
- ✓ Appuyer la culture statistique en publiant des guides, méthodologies et outils de traitement.
- ✓ Faciliter l'interaction avec les utilisateurs : contacts, échanges, demandes de données.
- ✓ Renforcer la coopération internationale en hébergeant des données et rapports conformes aux standards internationaux, et en assurant la visibilité de l'INS sur la scène régionale et mondiale.

3.1.8 Site de BNEE

3.1.8.1 Description

Le site officiel du Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE) du Niger est un portail centralisé pour l'évaluation environnementale et sociale. Il offre :

- ✓ Un espace "À propos" présentant la structure, les missions, l'organisation interne et la procédure administrative d'évaluation.
- ✓ Une rubrique "Nos activités" avec des ateliers, renforcement de capacités, missions de suivi et inspections.
- ✓ Une section "Ressources" riche en documents : canevas, rapports d'étude d'impact, directives, textes juridiques, registre national des évaluations, etc.
- ✓ Une partie dédiée aux certificats de conformité délivrés et à la liste des consultants agréés.
- ✓ La possibilité de consulter les avis, communiqués et guides pratiques utiles aux porteurs de projets et au public.

3.1.8.2 Mission

La plateforme en ligne du BNEE vise à :

- ✓ Informer les porteurs de projets des exigences réglementaires et modalités de soumission des documents d'évaluation environnementale et sociale.
- ✓ Assurer la transparence dans le processus d'évaluation environnementale, en facilitant l'accès aux informations et certificats.
- ✓ Ouvrir un espace de participation publique, via la publication d'avis, la mise à disposition de canevas et formulaires.
- ✓ Fournir un appui documentaire à tous les publics (chercheurs, étudiants, consultants, journalistes) nécessitant des ressources techniques et juridiques.
- ✓ Informer le public et partenaires des résultats et bulletins d'activités, renforçant ainsi la visibilité du BNEE.

3.1.8.3 Objectifs

- ✓ Publier les procédures légales et administratives relatives à l'évaluation environnementale et sociale (EIES/EES).
- ✓ Mettre à disposition des modèles et canevas (avis, termes de référence, grilles d'analyse, rapports types…).
- ✓ Constituer le registre national des évaluations environnementales et sociales (rapports stratégiques, audits, plans de gestion…).
- ✓ Rendre disponibles les certificats de conformité délivrés aux projets après évaluation.
- ✓ Publier les listes de consultants agréés, facilitant l'identification de prestataires habilités.
- ✓ Proposer guides, directives et textes juridiques, notamment en matière de droit foncier, forestier et sectoriel.

3.1.9 Site du ministère en charge de l'Environnement

3.1.9.1 Description

La plateforme officielle du ministère est organisée comme un portail institutionnel, doté de rubriques d'actualités, d'événements, de publications (rapports, communiqués), et de services en ligne. Elle présente également la structure du ministère (organigramme), les missions et les coordonnées, tout en mettant en avant des initiatives phares (Grande Muraille Verte, reforestation, participation aux COP, etc.).

3.1.9.2 Mission

En tant que plateforme numérique du ministère, sa mission est de :

- ✓ Répercuter la mission du ministère : protection de l'environnement, conservation des ressources naturelles, lutte contre la désertification et promotion du développement durable.
- ✓ Informer le public sur les programmes institutionnels et conventions internationales ratifiées comme la CDB, la CCNUCC et l'UNCCD.
- ✓ Sensibiliser et éduquer via la publication d'actualités, campagnes (ex. Fête de l'Arbre, campagnes de reboisement, etc.).

3.1.9.3 Objectifs

- ✓ Publier et diffuser les textes réglementaires et cadres politiques (Code de l'Environnement, lois, décrets).
- ✓ Valoriser les initiatives et actions (Grande Muraille Verte, reboisement, gestion des déchets).
- ✓ Assurer la transparence et la coordination des actions entre ministères, collectivités, ONG, partenaires internationaux.

- ✓ Fournir un accès pratique aux services (contacts, formulaires, informations sur missions, appels d'offres).
- ✓ Soutenir la gouvernance environnementale via la communication institutionnelle, la participation citoyenne et le suivi des conventions internationales.

3.1.10 Site de L'AGRHYMET

3.1.10.1 Description

Le site est le portail officiel du Centre Régional AGRHYMET, une institution inter-États créée en 1974 par le CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel). Il sert de plateforme pour l'agrométéorologie, la gestion des ressources en eau, le suivi de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification, couvrant les 13 États membres du CILSS et de la CEDEAO.

Structuré autour de rubriques climat, hydrologie, agriculture, et formations, il offre également un accès aux bases de données, bulletins saisonniers, publications, outils de prévision (PRESAO/PRESASS), et services régionaux de formation et conseil.

3.1.10.2 Mission du site

Sa mission consiste à :

- ✓ Diffuser des informations et données fiables sur le climat, l'agrométéorologie, la sécurité alimentaire et les risques environnementaux au Sahel.
- ✓ Appuyer la prise de décision pour la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources, grâce à des bulletins, cartes, prévisions et bases de données.
- ✓ Former les acteurs régionaux (techniciens, chercheurs, agriculteurs) grâce à des cours en présentiel et à distance.
- ✓ Renforcer la coopération régionale entre les États membres, les institutions, les bailleurs, et les partenaires techniques.

3.1.10.3 Objectifs du site

- ✓ Centraliser et rendre accessibles les données climatiques, hydrologiques et agricoles du Sahel.
- ✓ Publier bulletins, prévisions saisonnières (PRESASS/PRESAO) et analyses en ligne.
- ✓ Mettre à disposition des bases de données opérationnelles pour la consultation et l'analyse.
- ✓ Diffuser les formations et modules pédagogiques, incluant masters, cours techniques et ateliers.
- ✓ Soutenir la recherche et développement appliqués, via la documentation, la veille scientifique, et la maintenance d'instruments météorologiques.

3.1.11 Site du RECA

3.1.11.1 Description

Le site officiel du Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA-Niger) est une plateforme multi-services dédiés au secteur agricole et pastoral. Il intègre :

- ✓ Une rubrique Présentation expliquant la structure, les rôles des CRA (Chambres Régionales d'Agriculture), et l'historique du réseau.
- ✓ Des sections dédiées au conseil agricole, centre d'appels, financement, et des fiches technico-économiques.
- ✓ Une partie informationnelle comportant actualités, cartes, marchés et prix, et infos agro-météo.
- ✓ Des onglets pour projets en cours, groupes de filières (semences, élevage, maraîchage...), et ressources pratiques, incluant guides, notes techniques ou formations.

3.1.11.2 Mission du site

En tant que centre d'information numérique, sa mission est de :

- ✓ Fournir des conseils agricoles et pastoraux à travers des contenus, fiches techniques.
- ✓ Relayer les informations utiles : météo, marchés, innovations, actualités régionales.
- ✓ Faciliter l'accès aux services : centre d'appels, financement, formation.
- ✓ Promouvoir et valoriser les projets et pratiques agricoles menés au niveau national.

3.1.11.3 Objectifs du site

- ✓ Centraliser l'information technique et économique pour les agriculteurs et éleveurs.
- ✓ Appuyer les CRA dans leurs missions de conseil et d'accompagnement des producteurs.
- ✓ Diffuser des contenus : fiches, notes d'information, cartes, bulletins de veille.
- ✓ Mettre en évidence les projets (REEL Mahita, ProDAF, etc.) et partenariats.
- ✓ Soutenir la formation et le renforcement des capacités des acteurs agricoles.
- ✓ Faciliter la coordination entre CRA régionales et partenaires, à travers ressources et contacts.

3.1.12 Site de L'ICRISAT

3.1.12.1 Description

Le site officiel d'ICRISAT, un centre de recherche du réseau CGIAR, se présente comme un portail institutionnel multi-structures. Il propose :

- ✓ Une section "À propos" détaillant son histoire (fondation en 1972), son statut intergouvernemental et ses implantations internationales (Inde, Afrique).

- ✓ Des rubriques actualités, événements, annonces, galeries multimédias montrant les activités de terrain.
- ✓ Des pages consacrées à ses programmes de recherche : amélioration variétale, systèmes résilients, génétique, génome, et solutions climato-intelligentes.
- ✓ Une riche bibliothèque documentaire : rapports annuels, profils, études stratégiques, informations sur les partenaires.
- ✓ Des contacts régionaux pour ses bureaux (Inde, Mali, Niger, Kenya…) et liens vers les plateformes satellites (SERVIR, Smart Food).

3.1.12.2 Mission du site

Le site web vise à :

- ✓ Informer sur la vision et mission : réduire la pauvreté, la faim, la malnutrition et la dégradation de l'environnement dans les zones sèches.
- ✓ Communiquer les innovations : variétés améliorées, outils numériques, méthodes de recherche.
- ✓ Engager les partenaires, chercheurs, décideurs, agriculteurs via des événements, publications et actualités.
- ✓ Faciliter l'accès aux données, rapports, ressources pédagogiques et contacts régionaux pour une navigation fluide.

3.1.12.3 Objectifs du site

- ✓ Valoriser la recherche et l'impact d'ICRISAT dans l'agriculture en zones semi-arides (céréales, légumineuses, biofortification, climat).
- ✓ Mettre à disposition des outils et ressources : publications en open-access, bases de données agronomiques, bulletins climatiques (via SERVIR), modules de formation.
- ✓ Faciliter les collaborations Sud–Sud et intersectorielles (CGIAR, gouvernements, ONG), à travers espaces dédiés et contact direct.
- ✓ Soutenir la sensibilisation : articles grand public, galeries, vidéos, newsletters, application Smart Food.
- ✓ Assurer la gouvernance numérique : transparence, informations structurées (rapports annuels, gouvernance), et suivi stratégique (plan 2025-2030).

3.1.13 Site de la convention RAMSAR

3.1.13.1 Description

Le site web officiel de la Convention de Ramsar (accessible via ramsar.org) constitue la plateforme institutionnelle principale de l'accord international signé en 1971 à Ramsar (Iran)

pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides d'importance internationale.
Il met à disposition des rubriques clés : la Liste des Sites Ramsar, guides techniques, actualités, informations sur les Parties contractantes, documents officiels (textes, résolutions COP, plans stratégiques), et un accès au Service d'Information sur les Sites Ramsar (RSIS).

3.1.13.2 Mission du site

Selon la plateforme et le secrétariat, sa mission est de :

- ✓ Promouvoir la conservation et l'utilisation durable des zones humides : outil central de communication sur les bonnes pratiques et les cadres réglementaires.
- ✓ Soutenir les actions locales, nationales et internationales en faveur de la conservation des zones humides, en alignement avec les enjeux du développement durable.
- ✓ Faciliter la coopération entre les Parties contractantes, les ONG, les communautés locales et les partenaires techniques.

3.1.13.3 Objectifs du site

- ✓ Diffuser la Liste des Sites Ramsar et les informations détaillées pour chaque zone humide internationale.
- ✓ Mettre à disposition des ressources techniques et des outils de gestion, notamment des guides pour la planification, la surveillance écologique, l'évaluation d'impact, et les réponses aux changements de caractère écologique.
- ✓ Publier les textes de la Convention, les résolutions des conférences et les plans stratégiques (ex. Plan 2016–2024).
- ✓ Assurer la transparence et l'échange d'informations via le Service d'Information sur les Sites (RSIS), les profils pays, les actualités et le calendrier des COP.
- ✓ Sensibiliser et mobiliser la société civile à travers des événements comme la Journée mondiale des zones humides (2 février), des partenariats publics- privés (WWF, IUCN, BirdLife, Evian/Danone), et la production de contenus éducatifs.

3.1.14 Site de la Plateforme des Partenaires de la Grande Muraille Verte

3.1.14.1 Description

La PaneGMV est une plateforme numérique collaborative dédiée à la mise en œuvre et au suivi du programme panafricain de la Grande Muraille Verte (GMV).
Ce projet phare de l'Union Africaine vise à lutter contre la désertification, restaurer les terres dégradées et renforcer la résilience climatique dans les pays sahéliens et sahariens.

La plateforme PaneGMV joue un rôle central dans la coordination, la capitalisation et la diffusion des initiatives, en offrant un espace interactif et fédérateur pour tous les acteurs impliqués (États, ONG, institutions, communautés, chercheurs, entreprises).

Elle propose des outils numériques pour :

- ✓ la cartographie des projets,
- ✓ la mise en réseau des partenaires,
- ✓ le suivi des indicateurs de performance,
- ✓ et le partage de ressources techniques et scientifiques.

3.1.14.2 Objectifs

- ✓ Structurer et animer une communauté de partenaires autour de la GMV à l'échelle régionale.
- ✓ Capitaliser et partager les bonnes pratiques, les résultats de projets, les innovations et les expériences locales.
- ✓ Suivre, documenter et valoriser les réalisations des acteurs engagés dans la restauration des terres et le développement durable.
- ✓ Promouvoir la coopération interinstitutionnelle entre ONG, agences étatiques, entreprises, centres de recherche et communautés locales.

3.1.14.3 Mission

- ✓ Créer un espace numérique commun où tous les acteurs de la GMV peuvent échanger, s'informer et collaborer efficacement.
- ✓ Faciliter la visibilité des actions terrain grâce à une cartographie interactive et à des indicateurs clés (types de projets, zones d'intervention, résultats obtenus).
- ✓ Servir de centre de ressources régional, en rassemblant des publications, des données, des études de cas et des outils utiles à la mise en œuvre de la GMV.
- ✓ Encourager une gouvernance collective des initiatives de restauration, à travers la transparence, l'interconnexion et le dialogue multipartite.
- ✓ Accélérer l'impact des interventions pour atteindre les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres et d'adaptation au changement climatique.

3.2 Base des données

3.2.1 SAISE CNEDD

3.2.1.1 description

Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) est une structure rattachée à la Primature du Niger, créée par le Décret n° 96-004/PM du 09 janvier 1996, modifié en 2000 et 2011, et chargée de la coordination nationale des activités relatives aux conventions internationales issues du Sommet de la Terre de Rio (Changements climatiques, Biodiversité, Lutte contre la désertification).

Afin de mieux piloter, suivre et évaluer ses programmes, projets et engagements internationaux, une base de suivi-évaluation a été élaboré en janvier 2020. Cette constitue un dispositif stratégique de collecte, traitement, analyse et capitalisation des données liées aux résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des conventions et des actions de développement durable.

Le système repose sur une organisation à plusieurs niveaux (national, régional, départemental, communal), avec des mécanismes rigoureux de collecte de données, des outils d'analyse manuelle et informatisée, un système de contrôle qualité ainsi qu'un ensemble de rapports diffusés à des cibles nationales et internationales.

3.2.1.1 Mission

La mission principale de la base de suivi-évaluation du CNEDD est de :

Garantir la production régulière d'informations fiables, utiles et pertinentes pour éclairer la prise de décisions stratégiques, opérationnelles et politiques relatives aux enjeux environnementaux, climatiques et de développement durable au Niger.

Cela se traduit par :

- ✓ Le suivi rigoureux de l'exécution des programmes et projets du CNEDD,
- ✓ L'évaluation de leurs effets, impacts et durabilité,
- ✓ La documentation des bonnes pratiques,

- ✓ La fourniture d'indications claires sur les tendances et changements survenus dans les groupes cibles,
- ✓ Et la contribution à l'atteinte des engagements internationaux du Niger.

3.2.1.3 Objectif

- ✓ Planification et suivi des actions liées aux indicateurs des conventions ratifiées par le Niger.
- ✓ Appréciation de la cohérence des programmations annuelles (en moyens humains, financiers et matériels).
- ✓ Reddition de comptes sur le niveau d'exécution des activités réalisées.
- ✓ Évaluation des changements à moyen et long terme dans les groupes cibles.
- ✓ Renforcement de la circulation d'information entre les divisions, commissions et partenaires.
- ✓ Capitalisation des expériences et apprentissages pour améliorer les performances futures du CNEDD.
- ✓ Production et diffusion de rapports périodiques, notamment vers les partenaires techniques et financiers, les institutions nationales, et les secrétariats des conventions.

3.2.2 Base de données Mondiale sur les Aires protégés (WDPA)

3.2.2.1 Description

La WDPA, gérée conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Centre de surveillance de la conservation (UNEP-WCMC) et la Commission mondiale des aires protégées (WCPA) de l'UICN, constitue la source mondiale la plus complète d'informations sur les aires protégées terrestres et marines.

- ✓ Elle cumule actuellement plus de 305 196 enregistrements (dont 303 313 aires protégées) répartis dans 244 pays et territoires (mise à jour avril 2025).
- ✓ Elle comprend une vaste gamme de désignations : niveau national, régional (ex. Natura 2000), international (ex. Réserves de biosphère, sites du patrimoine mondial, sites Ramsar).
- ✓ Les données incluent la géométrie (polygones ou points) et les attributs essentiels : nom, statut, catégorie IUCN, surface, gouvernance, source institutionnelle, etc.

3.2.2.2 Mission

- ✓ Centraliser et unifier des informations spatio- tabulaires fiables sur toutes les aires protégées au monde, grâce aux contributions régulières des gouvernements, ONG, communautés et conventions internationales.
- ✓ Mettre à jour mensuellement la base pour refléter de nouvelles zones protégées, des modifications géométriques ou statutaires, et l'ajout des « Other Effective Area- based Conservation Measures » (OECM).
- ✓ Soutenir les décideurs et chercheurs dans la planification, le suivi des engagements internationaux (CBD, ODD, objectifs 30×30, etc.) et l'évaluation de la couverture et de l'efficacité des aires protégées.

3.2.2.2 Objectifs

- Servir de référence mondiale pour localiser, décrire et cartographier toutes les aires protégées, terrestres et marines.
- Fournir aux professionnels (environnement, planification, recherche, gestion de projets) un accès aux données via shapefiles, bases, formats CSV et accès API/Atlas/EarthEngine.
- Exporter des analyses fiables, par pays, statut, catégorie IUCN, couverture marine, type de gouvernance, etc.
- Mettre en lumière les OECMs, zones non désignées comme aires protégées officielles mais contribuant réellement à la conservation.
- Encourager une gouvernance collaborative, via la plateforme Protected Planet, qui permet aux acteurs de proposer des mises à jour et d'enrichir les données avec photos, rapports ou retours terrain.

3.2.3 Système d'Information sur les terres restaurées (SITR)

3.2.3.1 Description

Le SITR est un outil numérique intégré conçu pour collecter, stocker, analyser et partager les données liées à la restauration des terres et à la biodiversité.
Développé dans le cadre du programme SANAD (*Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Développement Agricole Durable*), le SITR centralise les informations provenant de divers niveaux administratifs (locales, communes, départements, régions).

Il s'appuie sur :

- ✓ une base de données nationale hébergée à la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF),
- ✓ une collecte décentralisée via des fiches thématiques (restauration, géolocalisation, financement, etc.),
- ✓ une infrastructure numérique sécurisée avec serveurs, accès VPN et gestion des profils utilisateurs (saisie, validation, analyse).

Le SITR est interopérable avec plusieurs autres systèmes nationaux (ex. SASE, HC3N, CNSEE), garantissant une intégration cohérente des données environnementales à l'échelle nationale et régionale.

3.2.3.2 Objectifs

- Mettre en place un système informatisé, fiable et pérenne dédié à la documentation et au suivi des terres restaurées.
- Centraliser, structurer et harmoniser les données issues de multiples sources institutionnelles (environnement, agriculture, collectivités).
- Appuyer la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, en lien avec les politiques nationales.
- Fournir des informations stratégiques et actualisées aux décideurs politiques, aux partenaires techniques et financiers (PTF), et aux chercheurs.

3.2.3.3 Mission

- Améliorer la coordination interinstitutionnelle en matière de restauration des terres à travers une plateforme commune.
- Renforcer les capacités de suivi-évaluation, de planification et de prise de décision, à travers des rapports dynamiques et géoréférencés.
- Assurer une traçabilité efficace des actions de restauration, de gestion et de financement des terres.
- Faciliter l'accès multi-niveaux à l'information (saisie, consultation, validation, analyse), tout en assurant la sécurité des données.

- Favoriser la transparence et l'efficacité des interventions pour restaurer les terres dégradées et renforcer la résilience écologique du pays.

3.2.4 Base de données de Gestion Durable des Zones Humides et des Inondations en Afrique de l'Ouest

3.2.4.1 Description

L'initiative Gestion Durable des Zones Humides et des Inondations en Afrique de l'Ouest est un programme régional qui vise à concilier protection des zones humides et réduction des risques liés aux inondations, dans un contexte de changements climatiques croissants et de pression anthropique accrue.

Elle intervient dans des pays sahéliens et côtiers de l'Afrique de l'Ouest (dont le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Sénégal…), en ciblant les zones humides critiques comme les plaines inondables, les deltas intérieurs, les mares temporaires, les lacs et les bourgoutières.

L'approche repose sur :

- ✓ la planification participative et multisectorielle,
- ✓ la mobilisation communautaire,
- ✓ l'usage d'outils de suivi hydrologique, cartographique et écologique,
- ✓ le partage d'expériences régionales et de bonnes pratiques.

3.2.4.2 Objectifs

- ✓ Préserver les fonctions écologiques des zones humides tout en assurant leur utilisation rationnelle pour les communautés riveraines.
- ✓ Réduire les impacts négatifs des inondations sur les populations, les infrastructures, les terres agricoles et les écosystèmes.
- ✓ Renforcer la résilience locale face aux aléas hydrologiques (crues, sécheresses, érosions).
- ✓ Intégrer la gestion des zones humides dans les politiques nationales d'aménagement du territoire, de gestion des ressources en eau, et d'adaptation au changement climatique.

3.2.4.3 Mission

- ✓ Promouvoir une gouvernance intégrée et durable des écosystèmes humides à travers des mécanismes de concertation entre les acteurs locaux, nationaux et régionaux.
- ✓ Développer des outils de gestion des risques hydrologiques, notamment à travers la cartographie des zones inondables, l'analyse des bassins versants, et le suivi des niveaux d'eau.
- ✓ Appuyer les communautés locales pour une exploitation durable des ressources des zones humides (pêche, riziculture, élevage, écotourisme, etc.) tout en préservant les habitats naturels.
- ✓ Contribuer à la sécurité hydrique, alimentaire et écologique, en intégrant les zones humides dans les stratégies nationales de développement durable et de lutte contre la pauvreté.
- ✓ Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs publics et communautaires en matière de gestion écosystémique, de planification territoriale et de gestion des catastrophes naturelles.

3.2.5 Système d'Information Environnementale au Niger

3.2.5.1 Description

Le SIEN est une initiative stratégique portée par le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger.
Ce système vise à créer un cadre national cohérent, structuré et durable pour la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion des données environnementales.

Bien que le système ne soit pas encore pleinement opérationnel, il est conçu comme un dispositif central pour :

- ✓ répondre aux besoins croissants en informations fiables et actualisées sur l'état de l'environnement,
- ✓ suivre les évolutions écologiques à l'échelle nationale,
- ✓ faciliter la gouvernance environnementale et la planification fondée sur les données.

Il s'appuie sur plusieurs composantes techniques :

- ✓ une base de données centralisée,
- ✓ une interface SIG pour la cartographie,
- ✓ un module d'indicateurs environnementaux,
- ✓ et une interopérabilité avec d'autres systèmes nationaux (CHM, CNSEE, DaRT, etc.).

La coordination nationale est assurée par le Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE), en partenariat avec l'INS, les ministères sectoriels, les ONG et les projets environnementaux.

3.2.5.2 Objectifs

- ✓ Centraliser et harmoniser les données issues des secteurs liés à l'environnement (eau, sols, forêts, biodiversité, climat, etc.).
- ✓ Soutenir la prise de décision et la planification stratégique en fournissant des données fiables, actualisées et intégrées.
- ✓ Assurer la cohérence des rapports nationaux avec les engagements internationaux, notamment la CDB, les ODD, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), etc.
- ✓ Faciliter l'accès à l'information pour les chercheurs, décideurs, partenaires techniques et la société civile.

3.2.5.3 Mission

- ✓ Mettre en place un système national pérenne de suivi environnemental, capable d'agréger et de structurer les données multi-sources provenant des ministères, projets et partenaires.
- ✓ Améliorer la transparence et l'efficacité dans la gestion de l'information environnementale.
- ✓ Renforcer les capacités nationales en matière de veille écologique, de production d'indicateurs et de rapports environnementaux.
- ✓ Fournir une plateforme intégrée pour visualiser, suivre et analyser les pressions environnementales à travers des outils comme le SIG, des tableaux d'indicateurs et des tableaux de bord interactifs.
- ✓ Favoriser la coordination interinstitutionnelle via un comité technique multisectoriel et une gouvernance partagée.

3.3 Plateforme

3.3.1 DUDAL-Niger

3.3.1.1 Description

DUDDAL (terme fulfuldé signifiant « bibliothèque ») est une bibliothèque numérique collaborative dédiée au secteur rural au Niger, accessible en ligne et hors ligne. Lancée en juillet 2021 dans le cadre de l'initiative Niger 2.0 avec le soutien de la coopération allemande (GIZ, promAP), elle est gérée par plusieurs partenaires : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL), AG ANSI, APCA, RECA, et CNRA.

La plateforme met gratuitement à disposition plus de 3 500 ressources techniques et pédagogiques (fiches, guides, rapports, vidéos, émissions radio, photos…) couvrant 1 300 thèmes liés aux pratiques agricoles, élevage, hydraulique, sylviculture, pêche, etc., avec environ 90 % de contenus issus du Niger. Des dispositifs « offline » (serveurs datacups et tablettes) sont également disponibles pour offrir un accès aux zones rurales sans connexion.

3.3.1.2 Mission

Le site DUDDAL vise à :

- ✓ Capitaliser et diffuser les savoirs ruraux en fournissant un accès libre à une riche bibliothèque de ressources nationales.
- ✓ Soutenir la montée en compétences des formateurs, conseillers agricoles et acteurs ruraux en facilitant l'accès à des contenus pédagogiques de qualité.
- ✓ Renforcer la transformation numérique du secteur rural via l'offre de contenus dématérialisés et hors ligne (serveurs, tablettes), en appui à la stratégie Niger 2.0.

3.3.1.2 Objectifs

- ✓ Mettre en ligne une base de données riche et structurée de ressources techniques et pédagogiques liées à l'agriculture et au développement rural au Niger.
- ✓ Faciliter l'accès gratuit et libre aux contenus, incluant consultation, téléchargement, partage et impression.

- ✓ Valoriser les productions locales en agriculture, élevage, hydraulique, sylviculture, pêche et plus encore, émanant du travail d'acteurs nationaux.
- ✓ Garantir un accès même hors connexion via des serveurs autonomes (« datacups ») et tablettes pour les zones rurales.
- ✓ Encourager la collaboration et l'enrichissement de la plateforme grâce à une approche participative qui invite les usagers à soumettre de nouvelles ressources.

3.3.2 SIMB

3.3.2.1 Description

Le site web du SIMB, accessible notamment via le lien officiel (simbniger.cilss.int), est la plateforme numérique dédiée à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations sur les marchés à bétail au Niger. Alimenté par le Ministère de l'Élevage (Direction des Statistiques, Commercialisation et Documentation), il relaie des données hebdomadaires issues de 120 marchés de référence répartis sur un échantillon couvrant 635 marchés identifiés.

3.3.2.1 Mission

La mission de la plateforme est de :

- ✓ Améliorer la transparence des marchés à bétail en assurant une circulation organisée et accessible des données de prix pour tous les acteurs (éleveurs, commerçants, décideurs).
- ✓ Suivre régulièrement l'évolution de l'offre, de la demande et des prix des animaux vivants, de leurs sous-produits (cuirs, viandes, lait, œufs), ainsi que des intrants et des céréales comme le mil et le sorgho.
- ✓ Suivre les exportations du bétail et analyser les flux commerciaux.
- ✓ Détecter et confirmer les situations de crises alimentaires via l'analyse continue des tendances des prix et volumes.
- ✓ Fournir aux décideurs les éléments nécessaires à la définition de politiques commerciales et pastorales fondées sur des données fiables.

3.3.2.1 Objectifs

- ✓ Collecte hebdomadaire de données sur 120 marchés, incluant prix selon espèces, âges, poids, qualité corporelle.
- ✓ Suivi élargi aux sous-produits (viande osseuse, viande boucanée, cuirs, peaux), intrants d'élevage, denrées (mil, sorgho), et taux de change (Naira/F CFA).
- ✓ Analyse des termes d'échange bétail/céréales pour mieux comprendre les dynamiques économiques au niveau local.
- ✓ Alerte en temps réel sur les dysfonctionnements de marché ou les crises alimentaires par des vigies sur les variations inhabituelles.
- ✓ Support aux politiques publiques, grâce à des informations fiables permettant au gouvernement d'ajuster ses interventions (subventions, régulation, exportation).

3.3.3 SIMA

3.3.3.1 Description

Le SIMA est un service spécialisé du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes, lancé en 1990. Sa plateforme en ligne permet la collecte, le traitement et la diffusion régulière des informations sur les marchés agricoles (principalement céréales).

Elle couvre 44 produits suivis hebdomadairement sur un réseau de 74 à 89 marchés incluant marchés réguliers, sentinelles et transfrontaliers.

Les utilisateurs y trouvent des bulletins hebdomadaires et mensuels (céréales, fruits & légumes), ainsi qu'un outil mobile de collecte (« SIMA COLLECT »).

3.3.3.2 Mission

Conformément à sa mission officielle, le site vise à :

- ✓ Améliorer durablement la sécurité alimentaire des Nigériens grâce à une meilleure transparence des marchés et à une connaissance approfondie des échanges alimentaires (spécialement céréales).
- ✓ Assurer une diffusion régulière des informations sur les prix agricoles.

- ✓ Détecter et confirmer les crises alimentaires par un suivi assidu des marchés.
- ✓ Surveiller l'approvisionnement des marchés, y compris les flux transfrontaliers, et mesurer l'impact des interventions de l'État.
- ✓ Améliorer la circulation et la fiabilité de l'information, permettant une meilleure connaissance des acteurs et de l'organisation des marchés agricoles.

3.3.3.3 Objectifs

- ✓ Collecter hebdomadairement les prix et volumes de 44 produits sur ~75 marchés (réguliers, sentinelles, transfrontaliers).
- ✓ Publier régulièrement des bulletins hebdo/mensuels sur produits agricoles, fruits & légumes, et analyses de sécurité alimentaire.
- ✓ Assurer une information fiable et transparente pour les acteurs (producteurs, commerçants, décideurs).
- ✓ Détecter rapidement les crises alimentaires en surveillant les variations de prix et de disponibilité.
- ✓ Suivre l'impact des politiques (subventions, régulations, importations/exportations) et appuyer les décisions publiques.
- ✓ Moderniser le système, notamment via l'application mobile SIMA COLLECT et son évolution vers SIM2G, améliorant la collecte en temps réel

3.4 Canaux de Communications

3.4.1 Page Facebook Biodiversité Niger

3.4.1.1 Description

La page Facebook "Infos – Biodiversité Niger" est une plateforme numérique créée pour informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de la préservation de la biodiversité au Niger. Gérée en lien avec le Centre d'Échange d'Informations sur la Biodiversité (CHM), elle sert de relais aux initiatives nationales et internationales en faveur de la conservation, en mettant en lumière les aires protégées, la faune et la flore locales, ainsi que les événements environnementaux majeurs.

Elle publie régulièrement des contenus visuels (photos, vidéos), des annonces de journées internationales, des colloques, des conférences, et des documents de sensibilisation.

3.4.1.2 Mission

La mission principale de la page est de :

- ✓ Renforcer la sensibilisation environnementale du public nigérien et international à travers la diffusion d'informations fiables sur la biodiversité du Niger ;
- ✓ Promouvoir les actions de conservation menées par l'État, les ONG et les communautés locales ;
- ✓ Servir de passerelle de communication entre les institutions environnementales et les citoyens, via les réseaux sociaux.

3.4.1.3 Objectifs

- ✓ Informer régulièrement le public sur les enjeux de la biodiversité, les politiques nationales, les conventions (ex. CDB) et les plans d'action.
- ✓ Valoriser les aires naturelles protégées comme le Parc National du W, en diffusant des reportages, témoignages et illustrations.
- ✓ Mobiliser les jeunes, les écoles, les chercheurs et les décideurs autour de la cause environnementale.
- ✓ Encourager la participation citoyenne aux événements (Journée mondiale de la biodiversité, colloques, campagnes de reboisement…).
- ✓ Créer un espace de partage et d'échange autour des bonnes pratiques de conservation.

3.4.2 Chaine YouTube Biodiversité

3.4.2.1 Description

La page Facebook "Infos – Biodiversité Niger" est une plateforme numérique créée pour informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de la préservation de la biodiversité au Niger. Gérée en lien avec le Centre d'Échange d'Informations sur la Biodiversité (CHM), elle sert de relais aux initiatives nationales et internationales en faveur de la conservation, en mettant en lumière les aires protégées, la faune et la flore locales, ainsi que les événements environnementaux majeurs.

Elle publie régulièrement des contenus visuels (photos, vidéos), des annonces de journées internationales, des colloques, des conférences, et des documents de sensibilisation.

3.4.2.2 Mission

La mission principale de la page est de :

- ✓ Renforcer la sensibilisation environnementale du public nigérien et international à travers la diffusion d'informations fiables sur la biodiversité du Niger ;
- ✓ Promouvoir les actions de conservation menées par l'État, les ONG et les communautés locales ;
- ✓ Servir de passerelle de communication entre les institutions environnementales et les citoyens, via les réseaux sociaux.

3.4.2.3 Objectifs

- ✓ Informer régulièrement le public sur les enjeux de la biodiversité, les politiques nationales, les conventions (ex. CDB) et les plans d'action.
- ✓ Valoriser les aires naturelles protégées comme le Parc National du W, en diffusant des reportages, témoignages et illustrations.
- ✓ Mobiliser les jeunes, les écoles, les chercheurs et les décideurs autour de la cause environnementale.
- ✓ Encourager la participation citoyenne aux événements (Journée mondiale de la biodiversité, colloques, campagnes de reboisement…).
- ✓ Créer un espace de partage et d'échange autour des bonnes pratiques de conservation.

3.4.3 Instagram

3.4.3.1 Description

La page Instagram est administré par Global Youth Biodiversity Network (GYBN) du Niger **@gybn.niger**. Elle met en valeur l'engagement des jeunes pour la biodiversité, avec un focus sur le partage d'images et contenus inspirants, issus de la communauté locale et internationale, pour promouvoir la diversité biologique et les valeurs de solidarité et inclusion.

3.4.3.2 Mission

Sa mission est de :

- ✓ Mobiliser et unifier les jeunes nigériens autour des enjeux de la biodiversité, célébrant la diversité sous toutes ses formes.
- ✓ Sensibiliser à travers des visuels et récits de terrain mettant en lumière l'harmonie entre la jeunesse et la nature, par exemple via des reels engageants.
- ✓ Renforcer le réseau des jeunes engagés (lycéens, étudiants, jeunes scientifiques) dans le cadre du Cadre Mondial pour la Biodiversité.

3.4.3.3 Objectifs

- ✓ Partager régulièrement des photos et vidéos valorisant l'implication des jeunes dans la conservation de la biodiversité.
- ✓ Soutenir la participation des jeunes nigériens à des événements régionaux ou mondiaux (comme l'African Youth Biodiversity Summit co-organisé avec le Rwanda).
- ✓ Inspirer l'engagement citoyen via des témoignages et formats visuels impactants.
- ✓ Mettre en lumière les contributions locales à travers des publications en lien avec l'actualité biodiversité (journées mondiales, initiatives communautaires).
- ✓ Encourager la cohésion du réseau des jeunesse pour renforcer la conservation de la biodiversité au Niger et en Afrique.

3.4.4 LinkedIn

3.4.4.1 Description

Le profil Global Youth Biodiversity Network, suivi par environ 8 260 membres, est la page LinkedIn officielle du réseau jeunesse reconnu par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Il reflète un réseau international rassemblant des organisations de jeunes et des individus engagés à empêcher la perte de biodiversité et à influencer les négociations sous l'égide de la CDB. Bien que pas spécifiquement dédié à un pays, le réseau comprend des entités nationales telles que GYBN Niger, actives sur le terrain.

3.4.4.2 Mission

La mission affichée sur le profil comprend :

- ✓ Construire une coalition mondiale de jeunes, mobilisés pour empêcher la perte de biodiversité.
- ✓ Porter la voix de la jeunesse dans les négociations internationales sous la CDB.
- ✓ Sensibiliser et autonomiser les jeunes à l'importance de la biodiversité pour un environnement durable.

3.4.4.2 Objectifs

- ✓ Représenter la jeunesse dans les COP CDB, en véhiculant leurs positions et aspirations.
- ✓ Relier et engager des individus et organisations jeunesse via la LinkedIn page et d'autres plateformes.
- ✓ Informer et responsabiliser sur l'importance de la biodiversité et les actions possibles.
- ✓ Développer un réseau mondial puissant capable de conduire des actions concrètes en faveur de la conservation.

3.5 Autres Outils

3.5.1 DaRT

3.5.1.1 Description

Le DArT est une direction spécialisée de recherche et de formation agricole, généralement intégrée à un ministère de l'agriculture (exemple : Namibie). Son site web sert :

- ✓ De répertoire institutionnel, présentant son rattachement au ministère, son organisation, sa zone d'intervention (céréales, élevage, ressources naturelles, valorisation post-récolte…) et ses missions.
- ✓ De hub d'information : avec des détails sur le personnel, des publications (rapports, études), des ressources et actualités relatives aux activités de formation et recherche.
- ✓ D'outil de communication pour valoriser les projets menés, les événements et les partenariats.

3.5.1.2 Mission

La plateforme numérique du DArT vise à :

- ✓ Présenter l'institution (histoire, statut, organigramme, cadre légal).
- ✓ Diffuser les résultats de la recherche agricole : études, analyses, avancées scientifiques.
- ✓ Promouvoir les formations offertes (techniques, post-récolte, renforcement de capacités).
- ✓ Faciliter le partage d'informations avec les parties prenantes : chercheurs, décideurs, acteurs privés et internationaux.

3.5.1.3 Objectifs

- ✓ Informer sur les axes de recherche (céréales, élevage, ressources naturelles, transformation) encadrés par le DArT.
- ✓ Mettre à disposition des publications et ressources méthodologiques pour usage pratique et scientifique.
- ✓ Valoriser les activités de formation dispensées aux chercheurs, techniciens et praticiens agricoles.
- ✓ Renforcer la visibilité institutionnelle en ligne et encourager les collaborations nationales et internationales.
- ✓ Faciliter le contact avec les chercheurs et le personnel via des informations actualisées (contacts, adresse, événements).

3.5.2 UN-Biodiversity Lab

3.5.2.1 Description

Le UN Biodiversity Lab est une plateforme numérique gratuite, collaborative et open-source lancée par les Nations Unies (PNUD, PNUE, PNUE-WCMC, Secrétariat de la CDB). Elle offre un accès simplifié à des données géospatiales de haute qualité sur la biodiversité mondiale.
Cet outil innovant permet aux décideurs, gestionnaires de ressources naturelles, chercheurs et acteurs du développement durable d'analyser, visualiser et partager des informations spatiales essentielles pour la conservation de la nature et la gestion durable des écosystèmes.

3.5.2.2 Mission

La mission principale de l'UN Biodiversity Lab est de :

- ✓ Démocratiser l'accès aux données spatiales sur la biodiversité en les mettant à disposition comme un bien public numérique accessible à tous.
- ✓ Appuyer les décideurs politiques et gestionnaires dans la planification, la mise en œuvre et le suivi d'actions en faveur de la conservation et de la durabilité.
- ✓ Favoriser une prise de décision éclairée basée sur des données scientifiques et géospatiales actualisées.

3.5.2.3 Objectifs

- ✓ Centraliser et diffuser des données géospatiales fiables liées à la biodiversité, y compris sur les aires protégées, les habitats critiques, les espèces menacées, et les pressions environnementales.
- ✓ Fournir des outils analytiques interactifs permettant la visualisation, l'analyse spatiale et la production de rapports personnalisés.
- ✓ Encourager la collaboration entre les parties prenantes (gouvernements, ONG, communautés locales, scientifiques) grâce à une plateforme ouverte et partagée.
- ✓ Soutenir les engagements internationaux liés aux objectifs de conservation et de développement durable, notamment ceux de la Convention sur la diversité biologique (CDB).
- ✓ Permettre un suivi en temps réel des progrès dans la gestion et la protection de la biodiversité à travers des indicateurs spatialisés.

3.5.3 B- INTACT (Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool)

3.5.3.1 Description

B- INTACT est un outil développé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de la suite EX- ACT. Il permet d'évaluer les impacts de la biodiversité liés à des projets ou politiques dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres (AFOLU).
L'évaluation comprend deux volets :

- Quantitatif, reposant sur le modèle GLOBIO (Global Biodiversity Model, version 3.6), qui mesure les impacts anthropiques via l'abondance moyenne des espèces (MSA). Une valeur MSA de 1 signifie un écosystème intact, 0 une dégradation totale.
- Qualitatif, qui analyse les impacts non quantifiables (comme la sensibilité de l'écosystème, les pratiques agrobiodiversité, les conflits homme-faune…), en complément de l'approche numérique.

B- INTACT utilise également des données de l'Ecosystem Service Valuation Database (ESVD) pour fournir une valorisation monétaire des pertes évitées de biodiversité, selon le coût social.

3.5.3.2 Objectifs principaux

- Quantifier les impacts sur la biodiversité des investissements et politiques agricoles à l'échelle projet ou politique, selon des méthodologies environnementales reconnues comme GLOBIO.
- Fournir aux décideurs des indicateurs clairs et visuels pour orienter les choix, en prenant en compte la biodiversité au-delà des seules émissions de carbone.
- Compléter les évaluations environnementales classiques qui ne couvrent pas les aspects biodiversité, élargissant ainsi les évaluations au-delà du carbone.
- Faciliter l'accès au financement international, en mettant en valeur la dimension biodiversité (notamment via des indicateurs ESG pertinents) pour les projets : auprès des banques d'investissement, décideurs politiques ou institutions.

3.5.3.3 Mission

La mission de B- INTACT est de permettre une évaluation intégrée et rigoureuse des impacts biodiversité des initiatives dans le domaine AFOLU, en combinant approches quantitatives (MSA, modélisation GLOBIO) et qualitatives (sensibilité écologique, agrobiodiversité), et en valorisant ces impacts en termes monétaires. L'objectif est d'offrir aux décideurs des outils pratiques et standardisés, pour concevoir, évaluer et optimiser des interventions favorables à la biodiversité tout en accédant à des financements fondés sur des indicateurs solides.

3.5.4 Mécanisme diffusion des informations au ministère de l'Agriculture et de l'élevage

3.5.4.1 Description

Le mécanisme est un dispositif de veille écologique et agroclimatique visant à collecter, analyser et diffuser des informations actualisées sur l'état de la biodiversité agricole.

Il s'intéresse principalement :

- ✓ aux ennemis des cultures (ravageurs, maladies),
- ✓ aux conditions agroclimatiques (pluviométrie, températures, saisons agricoles),
- ✓ aux ressources naturelles (sols, eaux, biodiversité utile comme les ennemis naturels).

Ce système repose sur une collaboration entre les services régionaux de protection des végétaux (SRPV), la Direction de la météorologie nationale (DMN), les producteurs agricoles, et les structures centrales comme la DGPV.

Le mécanisme fonctionne en cinq étapes :

1. Observation et collecte des données
2. Transmission et centralisation
3. Traitement et analyse
4. Élaboration des produits d'information
5. Diffusion de l'information

3.5.4.2 Objectifs

- ✓ Alerter précocement les décideurs, les producteurs et les partenaires techniques en cas de menace phytosanitaire ou climatique.
- ✓ Orienter les interventions de lutte, qu'elles soient chimiques ou biologiques, de manière ciblée et efficace.
- ✓ Préserver la biodiversité utile, notamment les ennemis naturels des ravageurs, et éviter les traitements abusifs.
- ✓ Contribuer à la sécurité alimentaire et environnementale en assurant une gestion durable des écosystèmes agricoles.

3.5.4.2 Mission

- ✓ Assurer une veille technique continue sur les dynamiques agricoles (phytosanitaire, climatique, écologique).
- ✓ Produire et diffuser des bulletins d'information fiables, tels que :
- ✓ Bulletins phytosanitaires (par décade ou par mois),
- ✓ Bulletins agro-climatiques (mensuels),
- ✓ Rapports d'alerte et fiches techniques.
- ✓ Soutenir la prise de décision éclairée à tous les niveaux (local, régional, national) en rendant l'information accessible via divers canaux (institutionnels, communautaires, numériques).
- ✓ Renforcer la coordination entre les structures techniques, les collectivités territoriales, les producteurs et les partenaires pour une réponse rapide et intégrée aux menaces sur la production agricole.

IV. Analyse des systèmes nationaux sur la biodiversité au Niger

Dans le cadre de l'évaluation des dispositifs existants pour la diffusion et la gestion de l'information environnementale et de la biodiversité, une analyse détaillée a été menée sur les principales plateformes numériques et outils disponibles au Niger et à l'international. Cette analyse se décline en cinq volets complémentaires, chacun présenté sous forme de tableau synthétique. **Tableau 1** examine les sites web institutionnels et spécialisés, en évaluant leurs mécanismes de diffusion, leurs forces et leurs faiblesses. **Tableau 2** est consacré aux bases de données environnementales, mettant en lumière les modes de collecte, de diffusion, ainsi que la qualité et la couverture des informations disponibles. **Tableau 3** les plateformes sectorielles, notamment celles liées à l'agriculture, l'élevage ou la restauration des terres, avec un accent sur l'accessibilité et la participation des utilisateurs. **Tableau 4** porte sur les canaux de communication numérique, en particulier les réseaux sociaux, en analysant leur portée, leur efficacité et leurs limites. Enfin, **Tableau 5** aborde d'autres outils et dispositifs complémentaires, qu'ils soient nationaux, régionaux ou globaux, et qui jouent un rôle dans la vulgarisation, la prise de décision ou la veille environnementale. Ces tableaux visent à offrir une vue d'ensemble

critique et structurée pour appuyer les recommandations futures en matière de gestion de l'information sur la biodiversité.

4.1 Analyse des sites Web

Nom du site	Mécanisme de diffusion	Forces Mécanisme de diffusion	Faiblesses Mécanisme de diffusion
CHM National	Plateforme web publique, base centralisée, thématique biodiversité	Accès ouvert, riche contenu, interconnexion CDB, support pour rapports nationaux	Actualisation irrégulière, infrastructure technique nationale limitée
Centre d'échange Biosécurité (BCH)	Portail global interopérable, alimenté par les points focaux nationaux	Standards internationaux, multilingue, structure codifiée, sécurité élevée	Complexité technique, nécessite de formation, participation faible dans certains pays
CHM Coop. Sci-Tech	Plateforme web avec focus sur les données techniques, outil d'interconnexion entre institutions	Soutien à la coopération, mise en réseau des expertises, appui au plan post-2020	Peu de contenu dynamique, faible fréquence de mise à jour
Protocole de Nagoya	Plateforme mondiale d'échange d'informations juridiques et scientifiques, espace sécurisé pour les parties prenantes	Visibilité internationale, appui à la transparence APA, documentation légale complète	Complexité d'utilisation, barrières linguistiques possibles
Protocole de Cartagena	Portail d'information spécifique aux OVM,	Consentement préalable, rigueur dans les	Faible vulgarisation, usage limité en

	base de données internationale	données, appui aux décisions environnementales	dehors des cercles experts
CNSEE	Site dédié à la surveillance écologique, publication d'indicateurs annuels	Source fiable de données environnementales, appui à la planification nationale	Accès limité aux données historiques, interface technique améliorable
CNEDD	Portail institutionnel, diffusion de politiques et rapports stratégiques	Transversalité thématique, base documentaire riche, communication institutionnelle dynamique	Manque d'intégration interactive, absence de cartographie ou SIG avancé
INS	Site web statistique national, publications et bases de données disponibles	Données officielles, actualisation régulière, transparence, support à la planification	Accès aux microdonnées parfois restreint, peu d'infographies interactives
BNEE	Portail dédié à l'évaluation environnementale, publication des études et certificats	Transparence des procédures, appui aux porteurs de projets, accès aux canevas et textes juridiques	Complexité des documents pour le grand public, absence de mécanismes de retour citoyen
Ministère de l'environnement	Portail institutionnel, actualités, publications, contacts	Visibilité des initiatives gouvernementales, portail de référence	Interface classique, absence de mécanismes de retour ou de

			participation publique
AGRHYMET	Plateforme régionale, diffusions climatiques, formations, bulletins	Appui régional décisionnel, accès à des bases de données, outils de prévision présents	Interfaces parfois techniques, accès limité à certaines ressources
RECA	Portail multifonctionnel pour producteurs agricoles et CRA	Conseil adapté, bulletin agro, info marché, contacts utiles	Fort contenu textuel, besoin de formats plus accessibles (audio, mobile)
ICRISAT	Site institutionnel international, publications open access	Riche documentation, base scientifique mondiale, interface claire	Majoritairement en anglais, usage plus orienté recherche que communautaire
Convention Ramsar	Plateforme globale, outils de suivi, textes officiels, base des Sites Ramsar	Interface multilingue, outils de gestion, accès à RSIS, soutien à la conservation locale	Accès parfois complexe pour les non-spécialistes, documents techniques
Plateforme PaneGMV	Cartographie interactive, forum, bibliothèque partagée, indicateurs régionaux	Suivi visuel des projets, animation communautaire, espace régional collaboratif	Demande de coordination continue, inégalité de contribution entre pays membres

Tableau 1: Analyse des sites web

4.2 Analyse des Base des données

Nom de la base de données	Mécanisme de collecte	Mécanisme de diffusion	Forces (collecte et diffusion)	Faiblesses (collecte et

				diffusion)
SAISE CNEDD	Collecte multi-niveaux (commune à national), à travers fiches, questionnaires, observations, entretiens, déclarations ; impliquant les acteurs nationaux, régionaux et locaux.	Rapports trimestriels, annuels, communications nationales ; transmis à la Primature, PTF, Secrétariats des Conventions.	• Collecte participative, adaptée au contexte national• Intégration de l'analyse manuelle et informatisée• Contrôle qualité des données (5 critères)	• Système automatisé encore non opérationnel• Forte dépendance aux partenaires pour certaines données• Manque de standardisation complète des outils
WDPA (World Database on Protected Areas)	Données soumises par les gouvernements, ONG, conventions ; format géométrique (points/polygones) et attributaire.	Via plateforme **Protected Planet**, API, fichiers shapefile, CSV, EarthEngine.	• Mise à jour mensuelle• Source mondiale complète et standardisée• Données géospatiales disponibles librement	• Dépendance à la volonté des États à mettre à jour• Certaines zones sous-représentées ou mal documentées
SITR (Système d'Information sur les Terres Restaurées)	Fiches thématiques décentralisées ; géolocalisation, indicateurs financiers et biophysiques ; collecte multi-niveaux.	Plateforme numérique hébergée à la DGEF ; accessible par profils utilisateurs via VPN sécurisé.	• Intégration avec d'autres systèmes (SASE, HC3N…)• Collecte structurée et traçable• Sécurité des données assurée	• Dépendance au bon fonctionnement des infrastructures numériques• Complexité de l'accès sans formation technique• Accessibilité limitée au public externe
Gestion Durable des Zones Humides et des Inondations (Afrique de l'Ouest)	Données collectées par suivi hydrologique, cartographie, mobilisation communautaire ;	Partage via rapports régionaux, réunions interétatiques, plateforme de	• Approche participative et écosystémique• Outils techniques solides (carto, suivi eau)• Partage de	• Couverture hétérogène selon les pays• Faible standardisation régionale des formats• Accès

	outils participatifs.	coopération.	bonnes pratiques	restreint aux données pour les acteurs locaux
SIEN (Système d'Information Environnementale au Niger)	Collecte multisectorielle (eau, forêt, biodiversité, etc.) via ministères, ONG, projets ; base centralisée coordonnée par le CNSEE.	En cours de structuration ; diffusion prévue via interface SIG, tableaux de bord, indicateurs.	• Vision intégrée et nationale• Interopérabilité prévue avec d'autres systèmes• Coordination interinstitutionnelle	• Non opérationnel actuellement• Besoin de financement et renforcement technique• Retard dans l'harmonisation des sources

Tableau 2: Analyse des bases de données

4.3 Analyse des Plateforme

Nom de la plateforme	Mécanisme de collecte	Mécanisme de diffusion	Forces (collecte et diffusion)	Faiblesses (collecte et diffusion)
DUDDAL-Niger	Collecte de ressources par les partenaires institutionnels (MAG/EL, RECA, CNRA, APCA, etc.) ; dépôt volontaire par les utilisateurs via plateforme participative.	Site web libre d'accès, serveurs **offline** (datacups), tablettes pour les zones rurales.	• Grande diversité de contenus (3 500+)• Forte valeur locale (90% de contenus nigériens)• Accessibilité hors-ligne• Interface simple et multilingue	• Processus de mise à jour dépend des contributions volontaires• Absence de mécanisme robuste de validation qualité• Visibilité encore limitée hors secteur agricole
SIMB (Système d'Information des Marchés à Bétail)	Collecte hebdomadaire sur 120 marchés à partir d'un échantillon de 635 marchés ; saisie par les agents du Ministère de l'Élevage.	Plateforme web (simbniger.cilss.int), bulletins périodiques, diffusion aux ministères, décideurs, partenaires.	• Données spécifiques au bétail, enrichies (âge, poids, qualité)• Suivi des sous-produits et des flux transfrontaliers• Outil d'alerte pour	• Données centralisées sans application mobile dédiée• Dépendance à la qualité du travail de terrain• Couverture réelle limitée à 120

			crises alimentaires	marchés sur 635
SIMA (Système d'Information sur les Marchés Agricoles)	Collecte hebdomadaire via agents sur 74 à 89 marchés (réguliers, sentinelles, transfrontaliers) ; application mobile **SIMA COLLECT**.	Site web, bulletins hebdo/mensuels, alertes, publications périodiques sur les marchés.	• Couverture étendue et multisectorielle (céréales, fruits, légumes)• Application mobile en usage• Suivi efficace des flux transfrontaliers• Base d'analyse pour les politiques publiques	• Système ancien en phase de modernisation (SIM2G)• Bulletin parfois peu lisible pour le grand public• Moins d'attention aux marchés de niche (intrants, produits transformés)

Tableau 3 : Analyses des Plateforme

4.4 Analyse des Canaux de Communications

Nom du canal	Mécanisme de diffusion	Forces (Mécanisme de diffusion)	Faiblesses
Page Facebook Biodiversité Niger	Publication régulière de contenus (photos, vidéos, annonces, événements) via la plateforme Facebook ; relais d'informations du CHM.	• Portée large et intergénérationnelle• Facilité d'interaction (commentaires, partages, likes)• Diffusion rapide d'événements et d'informations officielles• Accessible même avec une faible connectivité	• Moins utilisée par les professionnels ou décideurs institutionnels• Nécessite des mises à jour fréquentes pour maintenir l'engagement• Portée limitée sans sponsoring/publicité
Chaîne YouTube Biodiversité	Publication de vidéos éducatives, témoignages, reportages sur les initiatives de conservation ; hébergement sur YouTube.	• Haut potentiel de sensibilisation via contenus immersifs• Support visuel puissant pour la documentation terrain• Accessible mondialement• Compatible avec intégration dans d'autres sites	• Dépend de la qualité de production vidéo• Faible fréquence de publication constatée• Nécessite bande passante élevée, peu accessible en zone rurale
Instagram (@gybn.niger)	Partage de visuels (photos, reels, stories), focus sur l'engagement des jeunes ; storytelling visuel de proximité.	• Très populaire auprès des jeunes et du public urbain• Esthétique attrayante et engagement émotionnel fort• Bon outil pour campagnes virales• Idéal pour événements	• Format moins adapté aux contenus longs ou institutionnels• Audience plus limitée géographiquement (zones urbaines)• Nécessite une

		en temps réel	animation continue et un sens graphique développé
LinkedIn (GYBN global)	Publication d'actualités, communiqués, opportunités, déclarations officielles sur la page LinkedIn du GYBN.	• Audience professionnelle (experts, ONG, décideurs)• Visibilité internationale et crédibilité institutionnelle• Plateforme adaptée aux partenariats, plaidoyer, réseautage	• Faible usage par les jeunes et le grand public local• Peu de contenu localisé pour le Niger spécifiquement• Interaction limitée comparée aux autres réseaux sociaux

Tableau 4 : Analyse des Canaux de Communications

4.5 Analyse Autres Outils

Nom de l'outil / plateforme	Mécanisme de diffusion	Forces (diffusion)	Faiblesses (diffusion)
DaRT (Direction de Recherche Agronomique)	Site web institutionnel ; Publications (rapports, études, fiches techniques) ; Informations sur les chercheurs	• Présente à la fois résultats de recherche et formations• Ciblage multiple : chercheurs, décideurs, opérateurs agricoles• Valorise les partenariats et les actions locales	• Diffusion passive (attente que les utilisateurs viennent)• Absence d'interfaces interactives ou visualisations dynamiques• Pas toujours à jour ou ergonomique selon les pays
UN Biodiversity Lab	Plateforme web interactive ; Données spatialisées (cartes SIG, outils d'analyse en ligne) ; Téléchargements (rapports, shapefiles) ; API possible	• Données accessibles, ouvertes et téléchargeables• Outils interactifs puissants de visualisation et d'analyse• Mise à jour régulière avec sources fiables (ONU, CDB)• Appui direct à la prise de décision	• Nécessite connexion Internet stable• Complexité potentielle pour des usagers peu familiers avec les SIG• Moins adapté aux besoins locaux spécifiques (niveau national ou local rural)
Mécanisme de diffusion Min. Agriculture (veille agroclimatique et phytosanitaire)	Bulletins périodiques (phytosanitaires, agro-climatiques) ; Fiches techniques ; Canaux multiples : papier, radios rurales, SMS, services régionaux	• Système multisource, coordonné avec les producteurs et les SRPV• Diffusion adaptée au terrain (radios locales, fiches papier, relais communautaires)• Informations pratiques et	• Bulletin parfois trop technique ou peu illustré• Faible interactivité numérique (absence de plateforme interactive)• Retards possibles dans la

		exploitables par les acteurs agricoles	transmission descendante des alertes
B-INTACT (Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool)	Plateforme en ligne accessible via le web ; intégration dans les initiatives de la CDB ; sessions de formation ; webinaires ; publications scientifiques.	- Accessibilité en ligne	B-INTACT (Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool)

Tableau 5 : Analyse Autres Outils

V. Mesure pour le développement du mécanisme d'échange d'informations, la gestion des connaissances, le partage des données et informations et la coopération scientifiques et technique sur la biodiversité

Dans le prolongement de l'analyse des dispositifs d'accès à l'information environnementale au Niger, une revue détaillée a été conduite sur les principaux **canaux numériques et systèmes d'information existants**. Cette analyse a permis d'identifier les leviers de renforcement pour chacun de ces dispositifs afin d'en améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la pertinence. Cinq tableaux thématiques structurent cette démarche.

Le **tableau 6** s'intéresse aux **sites web institutionnels** en matière de biodiversité, proposant des pistes concrètes pour leur mise à jour, modernisation et interconnexion.

Le **tableau 7** porte sur les **bases de données environnementales**, en évaluant leur niveau d'opérationnalité, les protocoles de mise à jour et les capacités techniques associées.

Le **tableau 8** examine les **plateformes sectorielles** d'information (notamment agricoles ou climatiques), avec des recommandations pour élargir leur audience, renforcer l'intégration sectorielle et favoriser la contribution locale.

Le **tableau 9** se penche sur les **canaux de communication numérique**, en particulier les réseaux sociaux et plateformes vidéo, analysés comme outils de vulgarisation et d'engagement citoyen.

Enfin, le **tableau 10** regroupe **d'autres outils et plateformes spécifiques**, dont certains à portée internationale, en formulant des mesures pour mieux les contextualiser et les adapter aux besoins des acteurs nationaux et locaux.

Cette structuration vise à fournir une vision complète et opérationnelle des priorités pour améliorer la circulation et la valorisation des données sur la biodiversité au Niger, en lien avec les engagements internationaux du pays.

5.1 Sites web

Nom du site / Plateforme	Mesures proposées

CHM National	- Mettre en place une équipe dédiée à la mise à jour régulière- Moderniser l'infrastructure technique (hébergement sécurisé, interface conviviale)- Renforcer la formation des points focaux nationaux
Centre d'échange Biosécurité (BCH)	- Développer des modules de formation en ligne pour les utilisateurs- Appuyer la participation active des pays à travers des projets pilotes- Simplifier l'interface pour les utilisateurs non techniques
CHM Coopération Sci-Tech	- Dynamiser la plateforme avec des contenus réguliers (études, projets, appels)- Créer un réseau national de correspondants scientifiques- Intégrer des outils de suivi des collaborations post-2020
Protocole de Nagoya	- Traduire les ressources clés dans les langues locales- Sensibiliser les parties prenantes juridiques et communautaires- Organiser des webinaires de vulgarisation ciblés
Protocole de Cartagena	- Créer des fiches simplifiées pour grand public et décideurs- Promouvoir l'utilisation dans les universités et centres de recherche- Développer des infographies explicatives multilingues
CNSEE	- Améliorer l'interface web avec des visualisations interactives- Ouvrir l'accès aux séries de données historiques via des formats standards- Développer une API pour les chercheurs et institutions
CNEDD	- Intégrer des outils SIG pour la visualisation des politiques environnementales- Créer un portail interactif de suivi des engagements internationaux- Organiser des dialogues multi-acteurs autour des rapports produits
INS	- Développer des tableaux de bord dynamiques pour la biodiversité- Rendre accessibles des microdonnées anonymisées sous licence ouverte- Promouvoir l'utilisation des données environnementales dans les politiques publiques
BNEE	- Créer un module de consultation citoyenne en ligne- Produire des résumés vulgarisés des EIES et audits- Rendre les certificats accessibles via une base interrogeable
Ministère de l'environnement	- Mettre en place un mécanisme de retour citoyen sur les politiques environnementales- Créer une newsletter ou système d'alerte thématique- Relier le site aux bases CHM, CNSEE, BCH pour l'interopérabilité
AGRHYMET	- Développer des versions simplifiées des outils techniques- Promouvoir l'accès mobile pour les utilisateurs communautaires- Partager des données climatiques et écologiques en formats ouverts
RECA	- Intégrer des formats audio et vidéos pour élargir l'accès aux agriculteurs- Créer une version mobile / WhatsApp interactive- Consolider la diffusion en

	zones rurales sans connexion
ICRISAT	- Traduire les ressources clés en français et langues locales- Adapter les contenus scientifiques pour les praticiens locaux- Renforcer les liens avec les universités et les programmes nationaux
Convention Ramsar	- Simplifier les documents à travers des capsules pédagogiques- Développer des modules éducatifs sur les zones humides au niveau local- Encourager les contributions communautaires sur les Sites Ramsar
Plateforme PaneGMV	- Renforcer la coordination entre les pays membres- Appuyer la contribution équitable des États avec des incentives- Organiser des webinaires collaboratifs pour animer la communauté

Tableau 6 : Mesure pour le développement pour les sites web

5.2 Base des données

Nom de la base de données	Mesures pour le développement
SAISE – CNEDD	• Finaliser et opérationnaliser le système de gestion automatisée des données• Standardiser les outils de collecte à travers tous les niveaux administratifs• Renforcer les capacités techniques locales pour l'appropriation durable• Assurer une mise à jour continue et indépendante vis-à-vis des partenaires
WDPA (World Database on Protected Areas)	• Encourager les États à mettre à jour leurs données de manière régulière• Former les points focaux nationaux à la structuration et soumission des métadonnées• Développer des mécanismes incitatifs pour la documentation des zones sous-représentées• Traduire les outils en langues locales pour renforcer l'appropriation par les acteurs de terrain
SITR	• Améliorer la formation des utilisateurs à la plateforme et à la gestion des VPN• Développer une version simplifiée (grand public) des résultats agrégés• Renforcer l'infrastructure technique nationale pour fiabiliser les accès• Instituer un processus de validation partagé avec les collectivités locales
Gestion durable des zones humides et des inondations	• Harmoniser les formats de données et outils entre les pays de la région• Créer un portail régional public interopérable pour renforcer la transparence• Appuyer les pays à faible capacité à documenter leurs zones humides• Valoriser davantage les savoirs locaux et retours communautaires dans les rapports
SIEN (Système d'Information	• Accélérer la finalisation de l'architecture technique et la mise en ligne• Développer des protocoles d'échange intersectoriels avec des normes

Environnementale au Niger)	communes• Garantir un budget récurrent pour la maintenance et la coordination• Instaurer un système d'alerte environnementale fondé sur les indicateurs suivis

Tableau 7 : Mesure pour le développement pour les bases de données

5.3 plateformes

Nom de la plateforme	Mesures pour le développement
DUDDAL-Niger	• Mettre en place un comité de validation qualité pour les ressources déposées• Automatiser partiellement le dépôt via des formulaires standardisés et balisage par mots-clés• Créer une version mobile de la plateforme pour renforcer l'usage par les jeunes ruraux• Renforcer la communication intersectorielle (éducation, santé, environnement) pour étendre les thématiques couvertes• Mettre en réseau les utilisateurs contributeurs (communauté d'éditeurs ruraux)
SIMB	• Développer une application mobile pour la saisie et la consultation des données (usagers et agents)• Étendre la couverture effective à plus de marchés (au-delà de 120 sur 635)• Mettre en place un système de feedback communautaire (usagers, éleveurs) via SMS/WhatsApp pour compléter les données de terrain• Intégrer la plateforme à des tableaux de bord interactifs pour les décideurs• Renforcer les formations des agents collecteurs pour standardiser la qualité des données
SIMA	• Accélérer la migration vers SIM2G avec interface utilisateur améliorée• Traduire les bulletins en formats plus visuels (infographies, audio, vidéos courtes)• Étendre les données à des produits émergents (intrants, bio, semences locales)• Créer des modules de formation à distance pour les utilisateurs institutionnels• Interconnecter SIMA avec d'autres plateformes nationales (RECA, CNSEE, SAISE) pour enrichir les analyses croisées

Tableau 8 : Mesure pour le développement pour les plateformes

5.4 Canaux de Communications

Nom du canal	Mesures pour le développement
Page Facebook Biodiversité Niger	• Mettre en place un calendrier éditorial mensuel pour assurer une régularité des publications• Créer des formats participatifs (quiz, sondages, défis) pour stimuler l'engagement citoyen• Associer des campagnes sponsorisées à des dates clés (Journée de la biodiversité, COP) pour élargir la portée• Renforcer les liens avec les pages d'institutions partenaires pour plus de visibilité croisée
Chaîne YouTube Biodiversité	• Former une équipe dédiée à la production régulière de capsules vidéo locales• Mettre en place des playlists thématiques (aires protégées, espèces menacées, portraits de jeunes engagés)• Créer une version offline ou transférable (clé USB, datacups) pour les écoles et zones rurales• Intégrer les vidéos dans les sites du CHM

	et des ministères pour un rayonnement plus institutionnel
Instagram (@gybn.niger)	• Organiser des campagnes de sensibilisation en stories et reels pour capter l'audience jeune• Créer des partenariats avec des influenceurs écologiques ou artistes locaux pour booster l'engagement• Utiliser des hashtags liés aux conventions internationales pour une visibilité élargie• Intégrer des infographies éducatives et témoignages de terrain pour équilibrer esthétique et contenu
LinkedIn (GYBN Global)	• Publier plus régulièrement des actualités spécifiques au Niger (rapports, projets locaux)• Mettre en avant les jeunes professionnels et chercheurs nigériens dans le réseau GYBN• Créer une rubrique spéciale « Success stories jeunesse Niger » sur la page• Renforcer la coordination avec les institutions nationales pour diffuser les appels à contribution, financements ou événements

Tableau 9 : Mesure pour le développement pour les canaux de commuications

5.5 Autres Outils

Nom de l'outil / plateforme	Mesures pour le développement
DaRT (Direction de Recherche Agronomique)	• Moderniser le site web avec une interface interactive (moteur de recherche, infographies dynamiques)• Intégrer un tableau de bord de suivi des projets de recherche par thème ou région• Développer une newsletter ciblée pour les partenaires et chercheurs• Renforcer les mécanismes de veille documentaire et de mise à jour régulière des publications
UN Biodiversity Lab	• Proposer une interface simplifiée ou un guide utilisateur pour les acteurs nationaux/ruraux• Ajouter des exemples d'usages locaux (études de cas au Niger ou au Sahel)• Traduire certains contenus clés en langues locales ou au moins en français simplifié• Créer des webinaires ou tutoriels en ligne pour former les utilisateurs aux outils de visualisation
Mécanisme de diffusion Min. Agriculture (veille agroclimatique et phytosanitaire)	• Numériser les bulletins et les héberger sur une plateforme web avec accès libre• Améliorer la présentation visuelle des bulletins (graphismes, pictogrammes, couleurs)• Renforcer l'alerte rapide par SMS géolocalisés ou WhatsApp pour les producteurs• Mettre en place une base de données consultable des bulletins passés (archives en ligne)
INTACT (Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool)	• Traduire l'interface et les guides en français simplifié pour une meilleure accessibilité dans les pays francophones• Développer des modules de formation en ligne (MOOC, tutoriels vidéos, webinaires) adaptés aux contextes locaux• Intégrer des exemples de cas concrets issus de pays africains (comme le Niger) pour démontrer l'utilité de l'outil• Simplifier l'interface pour les utilisateurs non spécialistes (ONG locales, administrations, collectivités) • Créer une version hors ligne ou allégée de

	l'outil pour les zones à faible connectivité Internet

Tableau 10 : Mesure pour le développement autres outils

VI. Mesures pour faciliter la collecte des données et informations sur la biodiversité en utilisant des nouvelles technologies.

Afin de moderniser et d'optimiser la collecte des données environnementales, une stratégie intégrée a été élaborée autour de huit axes clés. Chaque axe repose sur des mesures concrètes visant à renforcer la qualité, l'efficacité et la durabilité de la collecte d'informations sur le terrain. Ces recommandations sont accompagnées d'outils et de technologies adaptés, allant des applications mobiles participatives aux solutions avancées de télédétection et de connectivité. **Le Tableau 11** ci-dessous synthétise ces axes stratégiques, les mesures à mettre en œuvre, ainsi que les outils technologiques associés pour une mise en œuvre réussie.

Axe stratégique	Mesures recommandées	Outils/Technologies associés
1. Numérisation de la collecte de terrain	- Doter les agents de terrain de **tablettes GPS** ou **smartphones durcis** avec applications mobiles de collecte- Développer des **formulaires électroniques** standardisés et multilingues- Favoriser l'utilisation de plateformes open source (KoboToolbox, ODK)	KoboToolbox, ODK, Survey123, GPS Essentials
2. Collecte participative citoyenne (science participative)	- Mettre en place des **applications mobiles grand public** pour signaler les espèces, les habitats, les pressions anthropiques- Former les communautés locales à l'observation et à l'enregistrement des données- Créer des campagnes d'**observations naturalistes** (faune/flore) avec reconnaissance d'image	iNaturalist, eBird, Pl@ntNet, CyberTracker
3. Intégration de données géospatiales	- Utiliser les **images satellites** haute résolution pour cartographier les habitats naturels- Déployer des **drones** pour le suivi de la couverture végétale et des zones humides- Recourir aux **SIG mobiles** pour le géoréférencement en temps réel	Sentinel-2, Planet, UAV/drones, QField, ArcGIS Collector
4. Automatisation de la collecte	- Installer des **pièges photographiques** ou **caméras automatiques** dans les aires protégées- Utiliser des **capteurs environnementaux** pour collecter données de température, humidité, bruit, etc.- Promouvoir la **bioacoustique** pour le suivi de certaines espèces (oiseaux, amphibiens)	TrapCam, AudioMoth, Arduino, Raspberry Pi
5. Connectivité et transmission des	- Utiliser des **réseaux GSM, Wi-Fi solaire ou LoRa** pour la remontée des données en temps	Datacup, SIM 3G/4G, LoRaWAN, satellites

données	réel- Déployer des **serveurs de terrain (datacups)** pour stockage local avec synchronisation périodique	
6. Standardisation & interopérabilité	- Élaborer des **protocoles nationaux normalisés** de collecte (espèces, habitats, unités de mesure)- Assurer la compatibilité avec les bases de données régionales et mondiales (GBIF, WDPA, CHM)	GBIF, GeoNode, Darwin Core, APIs ouvertes
7. Formation & renforcement des capacités	- Former les collecteurs (agents, chercheurs, ONG) sur les outils numériques- Créer des **modules de formation en ligne** et tutoriels pour les communautés- Assurer le support technique continu (hotline, supervision)	e-learning (Moodle), webinaires, guides interactifs
8. Sécurisation et archivage	- Stocker les données sur des **clouds sécurisés** ou serveurs institutionnels- Mettre en place une **stratégie de sauvegarde et d'accès contrôlé**	Nextcloud, Google Drive pro, SIGEN, NAS local

Tableau 11 : Mesures pour faciliter la collecte des données

VII. Proposition des nouvelles orientations stratégie en matière d'échange d'information sur le CHM

Pour répondre aux besoins et relaver les lacunes identifiées en matières d'échange d'information sur la Biodiversité, les orientations stratégiques de la SPA/CHM ont été revu en prenant en compte les préoccupations majeures en matière de communication la biodiversité.

De manière spécifique, il s'agit de :

- renforcer la coopération scientifique et technique ;
- renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- promouvoir la communication et la gestion des connaissances ;

7.1 Vision de la nouvelle stratégie

Au regard de la vision du Cadre Mondial sur le DB et des priorités nationales en matière d'échange d'information sur la Biodiversité, la vision de la stratégie CHM- révisée est : « ***D'ici 2035, les données et informations sur la Diversité Biologique sont partagées à tous les acteurs grâce à des outils, les méthodes, les innovations, les technologies et les meilleures pratiques et un rapportage structuré pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique afin de mieux contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du nouveau cadre mondial 2020-2030 sur la Diversité Biologique ».***

7.1. Mission de la nouvelle stratégie CHM

7.2 Objectifs

La stratégie CHM a pour objectif global de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et son Plan d'actions sur la Diversité Biologique.

De manière spécifique, il s'agit de :

- renforcer la coopération scientifique et technique ;
- renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- promouvoir la communication et la gestion des connaissances ;

7.3. Principes de la stratégie

La stratégie CHM repose sur les principes suivants :

- la recherche des données et informations de qualité qui guideront la mise en œuvre et le suivi de la SNPA/DB ;
- la promotion de l'information- éducation pour un changement de comportement sur la DB ;
- l'outil de développement de coopération scientifique et technique ;
- l'outil d'aide à la décision sur la DB.

7.4 Axes stratégiques et leurs orientations

Pour atteindre les objectifs, trois (03) axes stratégiques sont définis :

- axe stratégique 1 : renforcement de la coopération scientifique et technique ;
- axe stratégique 2 : renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- axe stratégique 3 : promotion de la communication et la gestion des connaissances.

7.4.1 Axe stratégique 1 : renforcement de la coopération scientifique et technique

Il s'agit de :

- faciliter et soutenir la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique, ses Protocoles et Accords ;
- renforcer la synergie entre les acteurs en charge de gestion de la biodiversité ;
- utiliser les bases des données modernes ;

- faciliter la recherche sur la biodiversité à travers la mise à disposition des données probantes et scientifiques ;
- faciliter la participation d'experts nigériens dans des réseaux d'échange d'informations en matière de Diversité Biologique ;
- renforcer le transfert de technologies ;
- développer et renforcer le partenariat entre les institutions nationales œuvrant dans le domaine de la biodiversité ;
- renforcer le cadre de collaboration avec les pays, les organisations, les institutions soutenant l'échange d'informations sur la biodiversité.

La mise en œuvre de cet axe se fera à travers les cibles suivantes :

- **Cible 1** : besoins en matière de la coopération scientifique et technique identifiés
- **Cible 2** : lacunes en matière de la coopération scientifique et technique identifiées
- **Cible 3** : types de techniques et technologies innovantes identifiées
- **Cible 4** : types de technologies développées
- **Cible 5** : ressources financières, humaines et techniques mobilisées
- **Cible 6** : recherche et suivi scientifiques développées

7.4.2 Axe stratégique 2 : renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux

Il s'agit de :

- faciliter la prise de conscience des décideurs sur le rôle et l'importance du
- CHM ;
- promovoir les valeurs économiques de la biodiversité et de la comptabilité écosystémique ;
- participer à la conscientisation de toutes les parties prenantes sur l'importance de l'intégration de la biodiversité et les services des écosystèmes dans tous les secteurs;
- renforcer le mécanisme du rapportage sur la Stratégie et Plan d'Actions de la biodiversité.

Pour mettre en œuvre cet axe, les cibles suivantes sont définies :

- **Cible 7** : parties prenantes sensibilisées et formées en matière d'échange d'information sur la DB

- **Cible 8** : solutions nouvelles et technologies émergentes, transformatrices et innovantes développées, utilisées et diffusées

- **Cible 9** : expertise scientifique et technique et connaissances traditionnelles en matière de DB capitalisées et diffusées

7.4.3 Axe stratégique 3 : promotion de la communication et la gestion des connaissances

Il s'agit de :

- utiliser des outils performants et des technologies nouvelles d'échange d'informations sur la Diversité Biologique ;

- développer et renforcer les réseaux nationaux d'échange d'informations à travers le CHM/Bioland ;

- collecter et mettre en ligne toutes les données et informations sur la biodiversité ;

- mettre en place un espace de travail pour le partage des données et informations sur la Diversité Biologique.

Les cibles suivantes ont été définies pour mettre en place cet axe stratégique

- **Cible 10** : données, informations et connaissances sur la DB disponibles

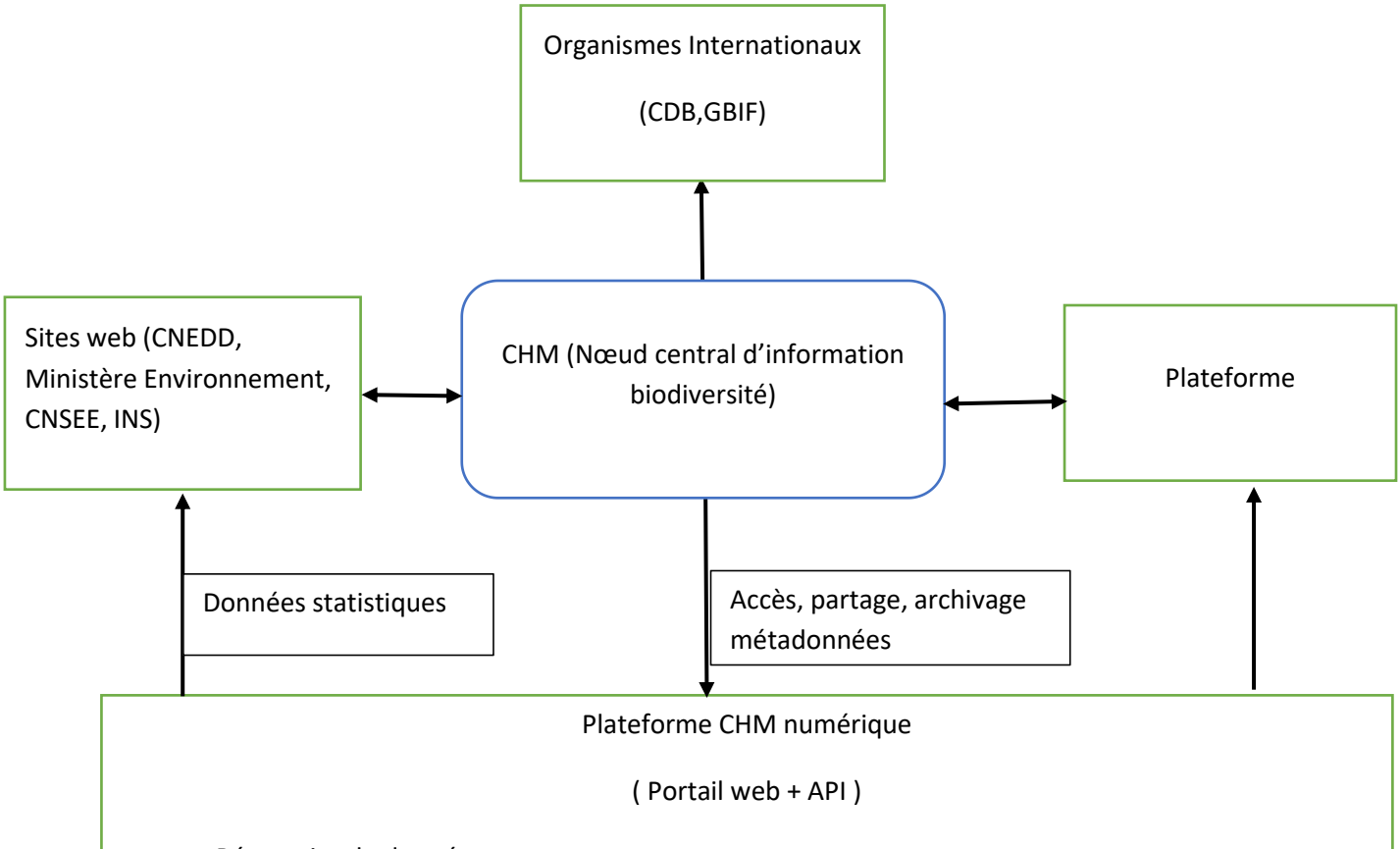
- **Cible 11** : mécanismes de gestion et de partage des données, informations et connaissances sur la DB mis en place

- **Cible 12** : données, informations et connaissances sur la DB utilisées à des fins communicationnelles

- **Cible 13** : données, informations et connaissances sur la DB utilisées efficacement par les décideurs, les praticiens et le public pour orienter la gouvernance et la gestion participative de la DB

Cible 14 : ressources financières et humaines mobilisées pour la promotion de la communication et la gestion des connaissances.

VIII. Modèle conceptuel du nouveau mécanisme d'échange



IV. Plan d'action

La mise en oeuvre de SPA/CHM se fera à travers un plan d'action sur 10 ans

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
Axe stratégique 1 : renforcement de la coopération scientifique et technique	1. Promotion de la coopération scientifique et technique pour augmenter la visibilité du CHM	1.1. Organiser des réunions avec les partenaires Technique et financiers	Nombre de réunions organisées ; Nombre d'initiatives entreprises	Rapports d'activités	CNEDD	500	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	9 500
		1.2. Organiser des réunions régulières des points focaux nationaux	Nombre des réunions tenus		CNEDD ; Institutions, OSC	1 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	19 000
		1.3. Organiser des voyages d'études et de partages d'expérience	Nombre d'expériences capitalisées		CNEDD ; Institutions	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	280 000
		1.4. Organiser des ateliers de formation et de sensibilisation sur CHM (ABS-CH, BCH, CHM/Bioland)	Nombre d'ateliers organisés ; Nombre d'acteurs formés		CNEDD ; MS, OSC, PTF	6 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	222 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
	2. Renforcement du transfert des technologies	2.1. Inventorier les compétences, les outils, les technologies et autres ressources techniques et scientifiques pertinentes	Nombre d'opportunités répertoriées	Rapport d'étude	CNEDD	-	-	12 000	-	-	-	-	-	-	-	12 000
		2.2. Organiser des ateliers de partages des compétences, les outils, les technologies et autres ressources techniques et scientifiques pertinentes	Nombre d'ateliers organisés Nombre d'outils et technologies partagés	Rapports d'activités	CNEDD, institutions, OSC	5 000	10 000	-	5 000	8 000	12 000	-	-	5 000	-	45 000
		2.3. Développer et diffuser des technologies nouvelles, émergentes, transformatrices	Nombre de technologies développées ; Nombre de technologies diffusées	Rapports d'activités Supports	CNEDD ; Instituions nationales ; ONG	5 000	12 000	6 000	15 000	-	6 000	15 000	-	-	-	59 000
		2.4. Organiser des ateliers de formation des acteurs sur les plateformes nationales de gestion des données et informations	Nombre d'ateliers organisés Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	CNEDD, PTF	-	6 250	6 250	-	-	24 000	8 000	-	-	7 000	51 500

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
Total axe 1						**47 525**	**85 276**	**81 277**	**77 028**	**65 029**	**99 030**	**80 031**	**57 032**	**62 033**	**64 034**	**698 000**
Axe stratégique 2 : renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux	3. Développement des capacités pour faciliter l'utilisation des données et l'échange d'informations	3.1. Former les acteurs à l'utilisation des outils de rapportage en ligne	Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	CNEDD, PTF	4 550	9 100	-	-	4 700	9 400	-	-	-	4 700	32 450
		3.2. Organiser des sessions de formation sur l'outil Bioland	Nombre de sessions organisées Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	CNEDD, PTF	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	5 247	52 470
		3.3. Organiser des rencontres techniques pour le développement du centre d'échange d'informations	Nombre de rencontres techniques organisées	Rapports d'activités	CNEDD, Institutions, PTF	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	90 000
		3.4. Évaluer les besoins de financement en matière d'échange d'information	Budget estimatif des besoins en financement	Rapports de l'étude	CNEDD	-	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	12 000
		3.5. Organiser des ateliers de formation des acteurs sur la gestion des connaissances et	Nombre d'ateliers organisés Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	CNEDD, Institutions, PTF	5 000	5 000	5 000	5 000	-	-	-	10 000	10 000	-	40 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
		la communication des données et informations														
Total axe 2						**23 797**	**40 347**	**19 247**	**19 247**	**18 947**	**23 647**	**14 247**	**24 247**	**24 247**	**18 947**	**226 920**
Axe stratégique 3 : promotion de la communication et la gestion des connaissances	4. Promotion de la communication sur la DB	4.1. Identifier les lacunes en matière de communication sur la DB	Insuffisances constatées	Rapport de l'étude	CNEDD	-	8 000	-	-	-	-	-	-	-	-	8 000
		4.2. Former les acteurs (professionnels des médias et leaders d'opinion) sur les questions de la DB	Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	CNEDD	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	120 000
		4.3. Organiser des débats télévisés sur la DB	Nombre de débats organisés	Rapports d'activités	CNEDD, institutions, PTF, OSC	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	50 000
		4.4. Elaborer et diffuser des émissions radiophoniques en langues nationales	Nombre d'émissions réalisées Nombre d'émissions diffusées	Rapports d'activités Supports des émissions	CNEDD	25 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	52 000
		4.5. Elaborer des Newsletters sur la DB	Nombre de Newsletters produits	Rapports d'activités Numéros de Newsletters	CNEDD	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	40 000
		4.6. Elaborer et publier des	Nombre d'articles	Numéros des journaux	CNEDD	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
		articles dans la presse nationale	publiés									0				
		4.7. Participer aux journées nationales et/ou internationales sur les questions de l'Environnement	Nombre d'évènements	Rapports d'activités Rapports de missions	CNEDD, Institutions PTF, OSC	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	150 000
		4.8. Organiser des activités commémoratives en marge de la Journée internationale sur la DB	Nombre d'activités organisées Types d'activités organisées	Rapports d'activités	CNEDD, Institutions PTF, OSC	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	85 000
		4.9. Elaborer des lexiques en langues nationales sur la DB	Nombre de lexiques élaborés	Rapports d'activités	CNEDD	-	20 000	30 000	20 000	20 000	20 000	-	-	-	-	110 000
		4.10. Élaborer des outils de communication et de sensibilisation sur la DB (dépliants, affiches, kakemonos, chevaliers, etc.)	Nombre d'outils élaborés et diffusés	Rapports d'activités	CNEDD	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	100 000
	5. Promotion de la	5.1. Identifier les lacunes en matière de gestion	Lacunes identifiées	Rapports de l'étude	CNEDD	-	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	12 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
	gestion des connaissances sur la DB	des connaissances sur la DB														
		5.2. Identifier et documenter les bonnes pratiques et leçons apprises en matière d'échange d'informations	Nombre de meilleures pratiques identifiées	Rapports de l'étude	CNEDD	-	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000
		5.3. Organiser des ateliers de partage sur les connaissances, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'échange d'informations	Nombre d'ateliers organisés Nombre d'acteurs impliqués	Rapports d'activités	CNEDD	-	-	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	48 000
		5.4. Développer l'espace de travail des utilisateurs sur le portail central du centre d'échange d'informations	Nombre d'experts connectés	Rapports d'activités	CNEDD	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000
		5.5. Organiser des ateliers de formation des utilisateurs sur l'accès à l'espace de travail du portail central du centre d'échange	Nombre d'utilisateurs formés	Rapports d'activités	CNEDD	-	-	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	48 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
		d'informations														
		5.6. Collecter et diffuser des données et informations sur la DB	Types des données et informations collectées Types des données et informations diffusées	Rapports d'activités	CNEDD	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	120 000
		5.7. Cartographier les acteurs détenteurs des données et informations sur la DB	Nombre d'acteurs détenteurs des données et informations identifiés	Rapports d'activités	CNEDD	-	8 000	-	-	-	-	-	-	-	-	8 000
		5.8. Former les acteurs sur l'utilisation des médias sociaux pour une large diffusion des données et informations pertinentes	Nombre d'acteurs formés Types des médias sociaux utilisés Nombre d'abonnés par types	Rapports d'activités	CNEDD	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	75 000
		5.9. Organiser une cérémonie officielle de lancement du site	Nombre de visiteurs sur le site Bioland	Rapports d'activités	CNEDD	3 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000

Axes stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsables	Coûts annuels (x1 000)										Coûts de mise en œuvre (x1 000)
						2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
		CHM/Bioland														
		5.10. Inventorier et analyser les plateformes existantes en matière de communication et de gestion des connaissances	Nombre de plateformes de gestion de connaissance améliorées	Rapports d'activités	CNEDD	-	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	12 000
Total axe 3						**103 000**	**158 000**	**120 000**	**110 000**	**110 000**	**110 000**	**90 000**	**90 000**	**90 000**	**90 000**	**1 071 000**
Total Général																**1 995 920**

X. Conclusion

L'analyse approfondie du paysage numérique de l'information sur la biodiversité au Niger révèle une dynamique institutionnelle encourageante, marquée par la diversité des outils, plateformes, bases de données et canaux de communication mobilisés. Toutefois, cette richesse est contrebalancée par des défis persistants, notamment l'obsolescence de certains systèmes, le manque de standardisation, les limites en matière de connectivité, d'interopérabilité, de vulgarisation, et de participation citoyenne. Le potentiel du numérique demeure encore largement sous-exploité pour soutenir efficacement la conservation de la biodiversité et l'engagement des parties prenantes.

XI. Recommandations

Afin de garantir l'opérationnalisation effective et la durabilité du mécanisme national d'échange d'informations sur la biodiversité, un ensemble de recommandations stratégiques a été formulé. Ces recommandations visent à :

- Opérationnalisation de certains systèmes
- Développer des applications mobiles accessibles au grand public pour favoriser la collecte participative.
- Alimenter et connecter les plates-formes
- Créer des modules de formation en ligne et des tutoriels pour les utilisateurs techniques et non techniques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bioland. (2023). ***About Bioland*****. Consulté sur https://www.bioland.de/about-bioland**

CHM Niger (Centre d'Échange d'Informations sur la Biodiversité)
CHM Niger. (n.d.). *Centre d'Échange d'Informations sur la Biodiversité*. Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD). Consulté à l'adresse : https://ne.chm-cbd.net

Centre de Suivi Écologique (CSE). (2025). *GDZHAO – Gestion Durable des Zones Humides en Afrique de l'Ouest*. Plateforme de suivi et d'analyse des zones humides en Afrique de l'Ouest, mise en œuvre dans le cadre du programme GMES & Africa. Consulté le 21 mai 2025, à partir de : https://gdzhao.gmes.cse.sn/

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2021). *Biodiversity Integrated Assessment and Computation Tool | B-INTACT – Guidelines* (2e éd.). FAO. https://doi.org/10.4060/ca8762en

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Juillet 2024 : BULLETIN DECADAIRE

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Juillet 2024 : BULLETIN PHYTOSANITAIRE

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, JUIN 2024 : CLIMAT AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE

Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, Novembre 2018 : RAPPORT D'AMELIORATION DU SYSTÈME NATIONAL DE SUIVI ET DE GESTION DES TERRES RESTAUREES ET RÉHABILITEES

PaneGMV – Plateforme d'Appui Numérique à l'Extension de la Grande Muraille Verte
PaneGMV. (n.d.). *Plateforme d'Appui Numérique à l'Extension de la Grande Muraille Verte*. Consulté à l'adresse : https://panegmv.org/fr

UN Biodiversity Lab. (2021). *UN Biodiversity Lab: Providing decision-makers with the best available spatial data to put nature at the center of sustainable development*. United Nations Development Programme (UNDP), United Nations Environment Programme (UNEP), Convention on Biological Diversity (CBD), UNEP World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC). Disponible sur : https://unbiodiversitylab.org/en/